



Gouvernement  
du Canada

Projet de recherche  
sur les politiques

Government  
of Canada

Policy Research  
Initiative

# L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie

Implications pour le  
développement de politiques

Document de discussion

Stéphanie Gaudet  
Université d'Ottawa

Décembre 2007

Projet du PRP  
Investir dans la jeunesse

Canada



# Table des matières

Sommaire.....	3
<b>1. Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Les frontières de la jeunesse .....</b>	<b>4</b>
2.1 Les normes et les catégories d'âge.....	5
2.1.1 Les lois.....	6
2.1.2 Les politiques.....	7
2.1.3 Les normes sociales et symboliques.....	7
2.1.4 Les normes scientifiques.....	8
2.1.5 Conclusion : La nécessité d'une approche des parcours de vie?.....	10
<b>3. L'émergence de l'âge adulte : Une nouvelle étape du parcours de vie .....</b>	<b>11</b>
3.1 Une transition floue du parcours de vie.....	11
3.1.1 Les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes ou transitions « yo-yo ».....	12
3.1.2 Les transitions familiales et résidentielles : les générations boomerangs.....	14
3.2 La perspective intergénérationnelle.....	15
3.2.1 Les différences de valeurs entre les générations.....	16
3.2.2 L'aide formelle et informelle entre les générations.....	17
3.2.3 Conclusion : des générations interdépendantes.....	18
3.3 Le processus de socialisation de l'adulte émergent : la quête identitaire.....	18
3.3.1 L'exploration identitaire et la culture.....	19
3.4 Conclusion.....	20
<b>4. Les implications d'un nouvel âge de la vie pour le développement des politiques .....</b>	<b>20</b>
4.1 Adapter l'analyse des populations.....	21
4.2 Rendre plus flexibles les politiques à l'égard des jeunes.....	21
4.3 Adopter une approche globale pour intervenir auprès des adultes émergents.....	22
4.4 Accorder davantage d'importance aux institutions.....	22
4.5 Conclusion.....	23
<b>5. Notes .....</b>	<b>24</b>
<b>6. Bibliographie.....</b>	<b>26</b>

## **À propos du présent rapport**

Le PRP contribue à la planification à moyen terme des politiques du gouvernement du Canada en dirigeant des projets de recherche multidisciplinaires et en canalisant le savoir et l'expertise du gouvernement fédéral, des universités et des organismes de recherche. Cependant, les conclusions et les propositions contenues dans les rapports du PRP ne reflètent pas toujours les opinions du gouvernement du Canada ou des ministères et organismes participants.

Le présent rapport est accessible sur le site web du PRP à l'adresse suivante :

<[www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)>

Des copies papier du présent rapport sont disponibles. Vous devez en faire la demande à l'adresse suivante :

Projet de recherche sur les politiques  
56 rue Sparks, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa, ON  
K1P 5A9

Tél. : 613-947-1956  
Télec. : 613-995-6006  
Courriel : <[questions@prs-srp.gc.ca](mailto:questions@prs-srp.gc.ca)>

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication, veuillez envoyer un message par courriel à : <[copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@pwgsc.gc.ca)>

PH4-41/2007F-PDF  
ISBN 978-0-662-07493-9

# L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie

## Implications pour le développement de politiques

Stéphanie Gaudet  
Professeure adjointe  
Département de sociologie et d'anthropologie  
Université d'Ottawa

### Sommaire

Définir la jeunesse demeure un défi, particulièrement si on la fonde sur des critères d'âge (Furstenberg, 2000; Galland 2001; Gauthier, 2000). En effet, qui sont les jeunes? Les adolescents? Les adultes? Les stades de la vie se définissent autant par de processus psychiques et biologiques que par des normes sociales qui marquent les âges tels que les rites symboliques, les événements de vie, les lois, les normes et les rôles sociaux (Elder et al., 2005). La définition de la jeunesse a toujours été empreinte d'un certain flou, car les limites pour passer de l'enfance à l'adolescence ou de l'adolescence à l'âge adulte dépendent de la multitude de ces facteurs. Ces normes changent en fonction des contextes macrosociaux (la conjoncture socioéconomique, les règles de droit ou les politiques), mesosociaux (les valeurs de différents groupes ou communautés), et microsociaux (les valeurs des familles et des individus).

Dans cette étude, nous proposons une réflexion sur la définition de la jeunesse et de sa pertinence pour le développement des politiques. L'objet de notre analyse portera sur les jeunes adultes. L'entrée dans l'âge adulte représente une transition de vie particulièrement importante pour comprendre ce que signifie être un jeune. Elle nous conduira à définir la jeunesse en tenant compte de la période située aux frontières de l'adolescence et

de l'âge adulte et que les chercheurs désignent comme étant une nouvelle phase de la vie. Une nouvelle nomenclature, telle que l'adulthood, (Anatrella, 1988), la postadolescence (Galland, 2001) ou l'emerging adulthood (Arnett, 2004) est d'ailleurs employée pour désigner les jeunes à l'aube de leur vingtaine. Côté (2006) émet même l'hypothèse qu'il y aurait une autre phase, qu'il qualifie de youthhood, qui suivrait la seconde moitié de la vingtaine.

L'entrée dans l'âge adulte représente une transition de vie particulièrement importante caractérisée par une quête d'autonomie et d'exploration identitaire (Gaudet, 2005; 2001). D'autre part, les jeunes adultes représentent un groupe cible intéressant pour le milieu des politiques avec des réalités bien précises : leurs nouvelles trajectoires scolaires et professionnelles ainsi que familiales et résidentielles. Ces changements seront analysés dans une perspective de différenciation intergénérationnelle, en mettant l'accent entre autres sur les différences de valeurs. L'âge symbolique de la majorité (18 ans) n'est qu'un des jalons parmi tant d'autres qui ouvrent la voie à l'âge adulte. Les connaissances récentes sur la nouvelle génération des jeunes indiquent qu'ils évoluent dans un univers normatif complètement différent de celui des générations précédentes. Enfin, cette étude explore également les questions d'exploration identitaire ainsi que le rapport des jeunes face aux institutions, pour conclure avec une discussion au sujet des implications de cette étape de la vie sur le développement des politiques et des stratégies de développement de données.

### Abstract

*Defining youth is always a challenge, particularly when using age criteria (Furstenberg 2000; Galland, 2001; Gauthier, 2000). Who, in fact, are youths? Teenagers? Adults? Life stages are defined as much by psychological and biological processes as by the social standards that mark ages, such as symbolic rites, life events, laws, standards, and social roles (Elder et al., 2005). The definition of youth has always been somewhat ambiguous, as the boundaries from childhood*

*to adolescence or from adolescence to adulthood depend on a multitude of such factors. These standards change according to macro-social contexts (socioeconomic conditions, rules of law or policy), meso-social contexts (group or community values), and micro-social contexts (family and personal values).*

*The purpose of this study is to propose a reflection on the definition of youth and of its relevance in policy development. Our analysis will focus on young adulthood, the period that straddles adolescence and adulthood and that researchers refer to as a new life stage. New expressions, such as adolescence, (Anatrella 1988), post-adolescence (Galland, 2001) or emerging adulthood (Arnett, 2004), are also used in reference to this category of youth aged between 17 and 25. Côté (2006) even hypothesizes that there is another phase, coined youthhood, which characterizes the second half of the twenties.*

*Early adulthood is an especially important life transition characterized by a quest for autonomy and an exploration of identity (Gaudet, 2005; 2001). This group also represents a particularly interesting target group for the policy milieu, as they experience a number of specific realities: changes in their academic and occupational trajectories, as well as family and housing status. These changes are examined from an intergenerational perspective, with a particular focus on differences in values. The symbolic age of majority (age 18) is but one of numerous benchmarks along the path to adulthood. New data on the current generation of young people show they are evolving in a normative culture that differs radically from previous generations. Finally, the study also explores issues related to identity formation and relationships with institutions as well as implications of this new life stage for policy development and data development strategies.*

## **1. Introduction**

La première étape de l'élaboration d'une politique sociale ou d'un programme destiné aux citoyens consiste à définir la population ciblée par le projet.

Sur le plan théorique, nous pouvons esquisser deux types de politiques sociales : 1) celles qui visent des populations en fonction de leur situation au sein du parcours de vie; 2) celles qui ciblent des populations en fonction des problèmes spécifiques qu'elles expérimentent. Sur le plan pratique, il est courant, au moment d'élaborer une politique, d'identifier une population cible à la fois en fonction des stades de la vie et de ses problèmes spécifiques. Cette double pratique conduit toutefois à certaines difficultés et à certains risques.

Les politiques « jeunesse » représentent un exemple de la difficulté à définir une population à la fois comme un groupe qui se distingue par son âge et par ses problèmes particuliers, tels que la délinquance, l'appartenance à des gangs de rue, l'hypersexualisation des jeunes filles, etc. Le risque de cette double définition est de généraliser les réalités des groupes marginaux à l'ensemble d'une population. La jeunesse se définit avant tout comme un moment de la vie et il faudrait éviter de caractériser cette période en fonction des problèmes vécus par les jeunes, ce qui ne ferait que refléter la réalité distordue que proposent les médias sur la jeunesse. Il faut toutefois garder à l'esprit que les jeunes rencontrent des difficultés psychosociales et économiques particulières dont on doit tenir compte au moment de l'élaboration de programmes et de politiques. Dans ce texte, nous proposons une réflexion sur la définition de la jeunesse et de sa pertinence pour le développement des politiques. L'objet de notre analyse portera sur les jeunes adultes. Nous appuierons notre analyse sur une recension des écrits et des études empiriques qui portent sur la jeunesse, l'identité et les parcours de vie.

## **2. Les frontières de la jeunesse**

Définir la jeunesse demeure un défi, particulièrement si on la fonde sur des critères d'âge (Furstenberg, 2000; Galland 2001; Gauthier, 2000). En effet, qui sont les jeunes? Les adolescents? Les adultes? Les stades de la vie se définissent autant par de processus psychiques et biologiques que par des normes sociales qui

marquent les âges tels que les rites symboliques, les événements de vie, les lois, les normes et les rôles sociaux (Elder *et al.*, 2005). La définition de la jeunesse a toujours été empreinte d'un certain flou, car les limites pour passer de l'enfance à l'adolescence ou de l'adolescence à l'âge adulte dépendent de la multitude de ces facteurs. Ces normes changent en fonction des contextes macrosociaux (la conjoncture socioéconomique, les règles de droit ou les politiques), mesosociaux (les valeurs de différents groupes ou communautés), et microsociaux (les valeurs des familles et des individus).

Nous tenterons d'expliquer la jeunesse en portant une attention particulière à ce moment de la vie caractérisé par une quête d'autonomie et d'exploration identitaire qui se situe entre l'adolescence et l'âge adulte (Gaudet, 2005; 2001). L'entrée dans l'âge adulte représente une transition de vie particulièrement importante pour comprendre ce que signifie être un jeune. Elle nous conduira à définir la jeunesse en tenant compte de la période située aux frontières de l'adolescence et de l'âge adulte et que les chercheurs désignent comme étant une nouvelle phase de la vie. Une nouvelle nomenclature, telle que l'adulcescence, (Anatrella, 1988), la postadolescence (Galland, 2001) ou *l'emerging adulthood* (Arnett, 2004) est d'ailleurs employée pour désigner les jeunes à l'aube de leur vingtaine. Côté (2006) émet même l'hypothèse qu'il y aurait une autre phase, qu'il qualifie de *youthood*<sup>1</sup>, qui suivrait la seconde moitié de la vingtaine. Nous porterons notre attention sur ces jeunes, puisque, d'une part, leur réalité met au défi les définitions de l'adolescence et de la jeunesse présentées dans diverses disciplines telles que la psychologie, la sociologie ou l'anthropologie. D'autre part, ils représentent un groupe cible particulièrement intéressant pour le milieu des politiques, puisqu'ils s'inscrivent en porte-à-faux par rapport à l'adolescence et l'âge adulte établi selon la loi sur la majorité, soit 18 ans. En effet, ce groupe de la population remet en question des politiques trop strictement appliquées en fonction de l'âge et qui ne tiennent pas compte des besoins des jeunes qui ne sont pas tout à fait adultes malgré leurs 18 ans.

## 2.1 Les normes et les catégories d'âge

Tel que mentionné, des normes formelles et informelles définissent les différentes catégories d'âge. Dans une perspective sociologique, nous examinerons les différentes normes légales, politiques et sociales qui entrent en jeu dans la définition de la jeunesse, mais plus particulièrement dans la transition à l'âge adulte au Canada. Nous référerons à l'ensemble de ces normes comme étant des institutions sociales, soit des normes acceptées implicitement ou explicitement dans une société.

Les premières organisations sociales qui structurent les temps de l'enfance jusqu'à l'âge adulte sont très certainement les institutions scolaires. En effet, nous pouvons, différencier les stades de la vie en fonction des institutions scolaires : la garderie pour la petite enfance, l'école élémentaire pour l'enfance et la préadolescence et l'école secondaire pour l'adolescence. Les jeunes qui entrent à l'école secondaire amorcent ainsi une nouvelle étape de la vie. Le marqueur de l'école secondaire qui a approximativement lieu à l'âge de 13 ans marque le début des « teens ». La douzième année serait reconnue comme étant la fin de l'enfance. Cette norme sociale est même reconnue dans le Code criminel canadien qui exclut de sa juridiction les enfants de 12 ans et moins qui auraient commis des omissions ou des délits. L'enfance ne s'échelonne pas entre 6 et 12 ans. Un nouveau stade de vie vient faire une transition entre l'enfance et l'adolescence : la préadolescence. Les jeunes au deuxième cycle du primaire correspondent à ce groupe d'âge selon les théories du développement (8 à 12 ans). Une culture qui se différencie de celle de l'enfance par le désir d'indépendance des jeunes, une plus grande curiosité à l'égard du monde adulte, mais aussi un plus grand intérêt pour la société de consommation. On note également que la sexualisation des jeunes filles débute au moment de cette période. Ce groupe d'âge est aussi connu sous le nom des « tweens », un groupe cible pour les publicitaires qui ont développé un marché de consommation leur étant destiné.

Les institutions scolaires cessent de standardiser les parcours des jeunes lorsqu'ils atteignent 17 ans. En effet, cet âge correspond généralement à la fin de l'école secondaire. Un moment où les parcours des jeunes se diversifient, puisque plusieurs options s'offrent à eux : la formation professionnelle, le début des études postsecondaires ou le début de la vie professionnelle. Pour certains jeunes qui auront décidé de quitter l'école sans terminer leur diplôme, les institutions scolaires cesseront d'être des marqueurs de transition. Le Code du travail et la loi sur l'instruction publique de leur province seront les marqueurs de leur parcours.

### **2.1.1 Les lois**

Les lois représentent un autre ensemble de normes qui se juxtapose aux institutions d'enseignement pour influencer les marqueurs de la jeunesse. Les lois sont des normes sociales formalisées qui sont de bons indicateurs des attentes de la société à l'égard de certains comportements. Elles dictent les attentes sociales à l'égard des individus en fonction des âges de la vie et elles protègent les individus qui sont incapables de prendre toutes les décisions éclairées pour leur bien. Au Canada, chaque province a la responsabilité de fixer l'âge de la majorité pour différents champs de compétence. À l'échelle du pays, le Code criminel et la loi électorale (*Loi électorale du Canada*, 2000, chap. 9) sont probablement les deux ensembles de lois qui uniformisent l'âge de la majorité à 18 ans dans l'ensemble du pays. Ainsi, aux yeux de la loi, l'âge charnière de 18 ans devient un moment décisif de la vie d'un individu qu'il s'agisse de sa capacité à s'engager contractuellement, selon les lois provinciales, ou sa capacité à être jugé comme citoyen adulte aux yeux du Code criminel, à l'échelle du pays. Cet âge de la majorité ne donne toutefois pas l'accès à l'ensemble des droits selon les provinces. Par exemple, l'achat d'alcool est fixé à 19 ans dans la majeure partie des provinces canadiennes à l'exception de l'Alberta, du Manitoba et du Québec (ASFC, 1998).

### **La première étape vers la responsabilité criminelle : 12 ans**

L'entrée dans l'adolescence est marquée par la *Loi sur le système de justice pénal pour les adolescents* (2002). À partir de cet âge, les jeunes sont donc considérés comme étant « responsables » de leurs actes, c'est-à-dire que l'État les rend imputables pour les actes criminels qu'ils commettent. Cette loi agit cependant comme une institution transitoire, puisque son application est beaucoup plus souple et moins sévère que celle du Code criminel. Ainsi, le système législatif canadien formalise cette étape d'entrée dans l'adolescence avec cette loi.

### **La première étape vers l'âge du consentement : 14 ans**

Même si l'ensemble des lois qui fixent l'âge de la majorité semble trancher de façon catégorique la période de l'adolescence de celle de l'âge adulte, d'autres lois permettent une transition plus graduelle. Un autre âge charnière est celui de 14 ans. Inscrit dans le Code criminel (1985, par. 161), la borne du « 14 ans » représente l'âge requis pour consentir à des actes sexuels (Pilon, 2001). Au cours des dernières années, au Canada, une discussion avait été engagée pour changer cet âge à 16 ans pour protéger, entre autres, les jeunes des prédateurs sexuels sur Internet. Dans le Code civil québécois, l'âge de 14 représente également un seuil critique, puisque les jeunes peuvent consulter un professionnel de la santé et recevoir plusieurs traitements sans le consentement de leur parent. Cette protection de la confidentialité des actes médicaux est notamment importante sur le plan de la prévention et du traitement des maladies transmises sexuellement chez les jeunes.

### **La deuxième étape vers l'âge de la majorité : 16 ans**

Il n'existe aucune loi à l'échelle du pays qui fixe à un âge minimal l'entrée sur le marché du travail (RHDSC, 2005). Ce sont diverses législations provinciales sur le travail et la fréquentation scolaire qui régissent l'âge d'entrée sur le marché du travail. D'abord et avant tout, ce sont les lois sur la fréquentation scolaire de chacune des provinces qui régissent le travail des jeunes. En général, l'éducation des jeunes est assurée jusqu'à

16 ans minimalement et jusqu'à 18 ans pour certaines provinces. Cela ne signifie pas que les jeunes ne peuvent pas travailler, mais les employeurs doivent les engager après les heures de classe, car les politiques sur la fréquentation scolaire assurent la primauté de l'éducation sur le travail rémunéré. Pour certaines provinces, il n'y a pas d'âge pour l'employabilité, mais plutôt différentes catégories d'âges en fonction des types d'emplois fixées dans le but de protéger la santé et la sécurité des jeunes. Par exemple, l'âge minimal pour travailler dans une mine est généralement fixé à 18 ans dans l'ensemble des provinces. Les provinces où l'âge de travail minimal n'est pas fixé établissent généralement des restrictions à l'égard des conditions de travail lorsque les jeunes sont âgés de moins de 14 ou de 16 ans. Par exemple, au Québec les jeunes travailleurs âgés de moins de 14 doivent obtenir le consentement de leur parent, travailler de jour, et l'horaire de travail ne doit pas entrer en conflit avec les heures d'écoles. En Ontario, les travailleurs doivent être âgés d'au moins 14 ans et des restrictions sont imposées concernant certains types d'emploi (construction, mine, manutention, etc.). En Alberta et en Colombie-Britannique, l'âge de travail minimal est récemment passé de 14 à 12 ans et l'Alberta impose une restriction de deux heures de travail par jour lors des jours d'école (Shultz et Taylor, 2006).

Ainsi, le système légal canadien fixe des bornes progressives d'entrée dans l'âge adulte. L'adolescent acquiert graduellement des droits et des responsabilités à partir de l'âge de 12 ans jusqu'à l'âge de 19 ans dans certaines provinces. Nous pouvons toutefois dire que le 18<sup>e</sup> anniversaire représente, dans la majorité des provinces, l'âge légal d'entrée dans la vie adulte.

### **2.1.2 Les politiques**

Les politiques sont moins structurantes que les lois pour catégoriser les périodes de la vie, mais elles ont des influences implicites concrètes.

Premièrement, elles visent souvent à créer du changement social. Par exemple, elles ont pour objectif d'égaliser les chances, d'accroître la

productivité des travailleurs, d'améliorer la qualité de vie, etc. Dans le cas de la jeunesse, les politiques qui affectent l'éducation, les mesures d'aide à l'emploi, l'accès au logement ou la protection sociale sont des exemples de politiques qui ont des impacts sur le calendrier de transition vers l'âge adulte.

Par exemple, les politiques qui appuient la société du savoir -particulièrement celles qui favorisent l'éducation postsecondaire – répondent au besoin de l'économie du savoir et imposent de nouveaux calendriers de vie. Une société où l'on encourage les jeunes à faire des études universitaires de deuxième cycle aura nécessairement un impact sur l'entrée des individus dans le marché de l'emploi à temps plein. Sachant que cette transition représente souvent le pivot pour s'engager dans les autres sphères de la vie telles que la famille et le logement, allonger le temps consacré aux études affecte l'ensemble des parcours de vie des jeunes. Par l'encontre, des politiques qui veulent inciter les jeunes à entreprendre une formation technique auront pour effet d'intégrer les jeunes sur le marché de l'emploi plus rapidement.

L'absence de politiques pour contrebalancer des effets structureaux tels que le manque d'emploi, le manque de logements abordables ou la pauvreté aura aussi pour effet d'influencer les transitions de vie, et par le fait même, de changer les normes qui définissent l'âge adulte. Prenons, par exemple, l'accès au logement dans les grands centres urbains canadiens, notamment ceux de Toronto et de Vancouver. S'il n'y a pas de politique d'accès aux logements abordables, les jeunes devront retarder le départ du foyer parental et la formation de la famille. Les débuts de l'âge adulte seront donc allongés en fonction des effets structureaux de l'économie et du marché du travail. Ainsi, l'absence, tout comme la présence de politiques, ont des effets sur la temporalité de la jeunesse dans différents contextes socioéconomiques.

### **2.1.3 Les normes sociales et symboliques**

Les lois et les politiques sont des exemples de normes sociales explicites qui influencent les âges

de la vie. D'autres normes sociales influencent également les rôles associés à certains âges de la vie, mais celles-ci sont beaucoup plus informelles. Elles correspondent aux attentes sociales, à ce que l'on peut qualifier de « normal » dans une société, tout autant que ce qui nous permet de déterminer les comportements marginaux.

Les différents stades de la vie, tels celui de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge adulte, etc. sont largement définis par les rôles sociaux que les individus sont appelés à jouer dans une société donnée. Les rôles sociaux que nous avons se développent en fonction des attentes sociales et touchent le développement de notre individualité et le rapport aux autres. Nos rôles de citoyen, de parent, de travailleur, etc. sont donc influencés par les politiques, les institutions et les valeurs d'une société. La configuration de ces rôles, c'est-à-dire l'amalgame des rôles sociaux qui sont associés à certains âges de la vie, définit les stades de la vie (Macmillan et Copher, 2005). Par exemple, être un étudiant à l'école secondaire, travailler à temps partiel les fins de semaine, ne pas pouvoir voter (puisque le droit de vote est établi à l'âge de 18 ans), participer bénévolement à des activités scolaires ou communautaires sont autant de rôles associés à l'adolescence dans nos sociétés. Être un parent avant 18 ans ne représente plus un rôle normalement accepté à ce moment du cycle de vie, mais il l'était au siècle passé lorsque la vie adulte des femmes commençait à un plus jeune âge. Ainsi, comme les rôles sociaux varient en fonction des contextes sociohistoriques, les politiques peuvent rapidement devenir inadaptées aux réalités changeantes des populations.

Ces normes sociales symboliques structurent les parcours de vie. La période suivant la Deuxième Guerre mondiale dans les sociétés industrialisées – la période du baby-boom – représente une des périodes historiques les plus standardisées de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle (Fussel et Gauthier, 2006). Les normes sociales de l'après-guerre des pays occidentaux imposaient par exemple des calendriers d'entrée dans l'âge adulte uniformisés en fonction d'une

séquence (école/mariage/parentalité) et de l'âge associé à chacune des transitions. Plusieurs chercheurs contemporains s'entendent sur le fait que la standardisation de l'âge associé aux différents rôles et la séquence de ces rôles ont changé vers le début des années 1970. En fait, le changement repose sur l'éclatement de certaines institutions telles que le mariage, par le pluralisme des valeurs culturelles, mais aussi par le report de certaines transitions comme la parentalité. Nous reviendrons plus en détail sur ces changements dans la prochaine partie.

Ainsi, les deux périodes de la vie qui ont le plus changé au cours des trente dernières années sont la transition entre l'enfance et l'âge adulte et la période de la vieillesse et de la grande vieillesse. Ces deux moments de la vie ont en commun d'être des périodes de grande interdépendance où l'autonomie individuelle est à définir. Dans le cas de la jeunesse, ce moment du parcours de vie s'est tellement allongé qu'il est maintenant possible d'en distinguer deux phases : l'adolescence et les débuts de l'âge adulte. Certains auteurs soulignent le fait que cet allongement de la jeunesse s'explique probablement par le report de l'entrée dans des rôles d'adultes, mais aussi par la précocité de l'entrée dans l'adolescence. Nous savons, par exemple, que dans une perspective physiologique la puberté arrive à un plus jeune âge et que certains troubles adultes, tels que les dépressions ou les troubles de santé mentale, arrivent également plus tôt dans la vie. Bref, il semble que les pressions sociales, environnementales et biologiques font en sorte que l'enfance s'écourte en laissant place à une période d'attente de plus en plus longue avant l'entrée dans l'âge adulte.

#### **2.1.4 Les normes scientifiques**

Au cours des cinquante dernières années, l'expertise des scientifiques s'est beaucoup développée, mais surtout, elle a contribué énormément à construire la réalité sociale (Bell, 1970). Le discours des experts contribue ainsi à créer de nouvelles catégories sociales, un des exemples étant celui du concept *d'emerging adulthood*. Les différentes disciplines et techniques

scientifiques contribuent elles aussi à construire les âges de la vie. Ce phénomène est contemporain dans le champ de la jeunesse, car l'enfance et l'adolescence sont des concepts modernes. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les enfants jouaient principalement un rôle de production au sein des familles et c'est à partir du moment où les familles se sont conjugalisées, c'est-à-dire que la cellule familiale s'est constituée autour du couple, que les enfants ont commencé à avoir une valeur symbolique. Le moment de l'enfance s'est particulièrement institutionnalisé autour des lois de protections de l'enfance à l'égard du travail vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Au Canada, les différentes lois concernant le travail des enfants en usine ont été votées entre 1890 et 1917 (RHDSC, 2006). Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que des intellectuels se sont intéressés au développement humain et à l'identification des phases de la vie telles que l'enfance et l'adolescence.

En effet, les discours des psychologues, des anthropologues, des sociologues sur la jeunesse ont contribué à définir cet âge de la vie. Le développement des techniques scientifiques, comme les statistiques, ont également un impact important sur notre façon de conceptualiser la réalité sociale. Par exemple, les catégories d'âge créées pour les enquêtes statistiques nationales illustrent bien la construction sociale à partir de perspectives scientifiques. Par exemple, le recensement de 2001 définit les groupes d'âge suivants : 0-14 (enfant), 15-24 (adolescent) et 25-64 (adulte)<sup>2</sup>. Ainsi, dans le cadre du recensement, tout comme dans la plupart des enquêtes sur la population canadienne, l'âge de 15 ans signifie le début de la vie active, donc la sortie de l'enfance. Cette catégorisation utilisée par plusieurs contredit notamment l'ensemble de la connaissance des psychologues qui établissent le début de l'adolescence à la puberté (vers 12 ans) et des sociologues qui établissent le début de l'adolescence en fonction des changements biologiques mais aussi des changements de statut et de rôles sociaux. Pour ces derniers, l'âge de 15 ans ne représente pas le marqueur d'un changement de rôle ou d'un changement institutionnel.

### **La perspective de la psychologie**

La discipline qui a probablement le plus influencé les recherches sur la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte au cours du XX<sup>e</sup> siècle est probablement la psychologie (Dubas, Miller et Petersen, 2003). L'anthropologie avait déjà contribué à identifier des rituels de transition entre les rôles d'enfants et d'adultes, mais cette discipline a surtout posé un regard sur les transitions de rôles sociaux : de fille à femme procréatrice ou de garçon à membre de la tribu. La psychologie a contribué à définir une période de la vie, c'est-à-dire un stade de développement. Le premier à avoir évoqué le stade de l'adolescence est Hall (1904). Son observation du développement humain a fortement été influencée par le romantisme allemand qui décrivait cette période comme un moment de tumultes et de troubles identitaires. Bien que cette vision pathologique de l'adolescence ait été réfutée par plusieurs recherches menées par des psychologues, il demeure que cette image trouble du développement subsiste dans l'imaginaire collectif.

La grande influence de la psychologie développementale de Piaget et d'Erickson au cours des années 1950 a fait en sorte que l'adolescence est maintenant reconnue comme une période spécifique du développement humain. C'est une période qu'il est possible d'identifier par des changements physiologiques, des changements comportementaux (comme par exemple un plus grand nombre de conflits avec les parents), mais aussi par des changements relationnels, c'est-à-dire une période de socialisation qui s'ouvre à un cercle social en dehors de la famille. Cette approche de la psychologie du développement a surtout mis l'accent sur les facteurs internes qui caractérisent le passage à l'adolescence puis à l'âge adulte. L'autre courant de la psychologie qui a probablement le plus influencé la façon de comprendre l'adolescence est l'approche écologique de Bronfenbrenner. Il démontre comment le développement humain est influencé par autant de facteurs internes (strictement psychologiques) qu'externes, tels que la famille, l'école et la société en général. La psychologie développementale a

contribué à l'analyse des facteurs de risques pour certaines populations de jeunes. Elle a également favorisé une approche de la jeunesse où l'identification des pathologies est dominante.

### **La perspective de la sociologie**

L'autre discipline s'intéressant à la transition entre l'enfance et l'âge adulte est la sociologie qui aborde les faits sociaux et les caractéristiques des groupes d'individus. Pour cette raison, elle s'est traditionnellement moins intéressée à l'adolescence comme période de vie, pour plutôt analyser la jeunesse comme groupe social. Par exemple, les analyses sociologiques qui portent sur la jeunesse ont foisonné dans les années 1970, puisque les jeunes, comme groupe social, devenaient des acteurs sociaux importants en raison de la conjoncture sociopolitique et démographique entourant les événements de mai 1968. Dans cette perspective, un courant de la sociologie s'est intéressé à ce groupe comme un initiateur de changement social dans les domaines politique et culturel.

Une deuxième perspective sociologique pour aborder la jeunesse a été celle des analyses de rôles sociaux inspirées de la sociologie parsonienne. Parsons, dans les années 1960, a analysé la société comme un système où les individus adultes ont des rôles sociaux précis et où la famille comme sous-système social est un creuset de la transmission des rôles, des normes et des valeurs. Ainsi, l'éducation des enfants sert à leur apprendre leur rôle de parent, de conjoint, de travailleur, etc. Le contexte dans lequel Parsons a développé sa théorie correspondait à celui des États-Unis de l'après-guerre où le rôle des femmes et des hommes ainsi que celui des enfants étaient fortement standardisés notamment à cause des médias de masse qui commençaient à véhiculer des normes sociales dominantes. Bien que cette perspective théorique comporte plusieurs biais, elle a néanmoins influencé fondamentalement l'analyse de la jeunesse, puisque ce groupe social a également été analysé en fonction des normes et des rôles sociaux implicites et explicites qui les définissaient dans des sociétés données.

Une branche de la sociologie s'est donc consacrée, tout comme la psychologie, à l'approche du développement humain, au parcours de vie des jeunes, c'est-à-dire à la transition de certains rôles sociaux dans les sociétés contemporaines. Fortement inspiré par la tradition anthropologique qui a analysé les rites de transitions, plusieurs sociologues de la jeunesse ont analysé les transitions à l'âge adulte en fonction des transitions de rôles sociaux. Au cours des années 1980 et 1990, ce type d'analyse a dominé la sociologie de la jeunesse puisque les transitions dans les rôles sociaux que sont ceux de travailleurs, de conjoint, de parents, de locataires ont subi d'importantes transformations en termes de durée, de répétition et de bifurcations et de report de transition. Ces changements seront explorés dans la prochaine partie.

#### ***2.1.5 Conclusion : La nécessité d'une approche des parcours de vie?***

Ainsi, la psychologie et la sociologie ont étudié cette transition entre l'enfance et l'âge adulte de façon bien différente tout en étant complémentaires. Plusieurs psychologues, sociologues et anthropologues adoptent désormais l'approche des parcours de vie pour comprendre cette transition très importante qu'est le passage à l'âge adulte. Cette approche multidisciplinaire permet d'aborder ce stade de la vie à la fois comme une période de développement psychosocial et comme une transition de rôles sociaux influencés par des contextes structuraux, c'est-à-dire les déterminants socioéconomiques.

L'approche des parcours de vie permet de comprendre l'aspect dynamique et temporel des réalités individuelles et sociales. En effet, analyser uniquement la jeunesse en termes de groupe social évacue la réalité temporelle des individus. Or, nous savons que l'identité, les rôles sociaux et le capital humain et social se construisent à travers l'histoire d'un individu et du contexte dans lequel il a évolué. Cette perspective est particulièrement pertinente dans le cadre des politiques préventives, car elle a contribué au développement des analyses de parcours de vie qui intéressent le milieu des

interventions sociales et politiques. En effet, identifier une période de développement, c'est la situer dans le temps et l'analyser en fonction des autres périodes de vie, comme l'enfance et l'âge adulte. Cette perspective permet non seulement d'identifier les risques associés à chaque période de vie, mais elle permet aussi de les prévenir.

### **3. L'émergence de l'âge adulte : Une nouvelle étape du parcours de vie**

Selon Arnett (2004), les débuts de l'âge adulte seraient caractérisés par une absence de repaires institutionnels. Tel que mentionné précédemment, la fin des études secondaires (généralement situés à l'âge de 17 ans au Canada) constitue une charnière institutionnelle entre deux moments de la vie : l'adolescence et les débuts de l'âge adulte qui correspond à la transition soit vers les études collégiales et/ou universitaires soit vers le marché de l'emploi. En fait, plutôt que de désigner une absence de repaires institutionnels, peut-être devrions-nous plutôt parler d'une pluralité de repaires qui font en sorte qu'il existe une période de la vie – sur les plans institutionnel et social – qui est imprécise. Sur le plan développemental, nous pourrions également dire que c'est une période imprécise, car les jeunes âgés approximativement entre 17 et 24 ans qu'identifie Arnett se définissent comme n'étant ni adolescents ni adultes. Définir cette période de la vie n'a pas uniquement un intérêt théorique, mais soulève plusieurs implications politiques, puisque, tel que nous l'avons démontré, la présence ou l'absence de politiques dans des domaines qui touchent directement la jeunesse tels que l'éducation ou la protection sociale ont un impact sur les calendriers de vie.

Ce travail de réflexion sur la définition des débuts de l'âge ou de l'émergence de l'âge adulte est structuré en trois parties. Premièrement, nous analyserons la particularité des trajectoires familiales, professionnelles/scolaires et résidentielles des jeunes adultes et de l'importance de comprendre ces changements pour l'élaboration

des politiques. Deuxièmement, nous tenterons de comprendre comment cette période de la vie telle que vécue par la génération actuelle se compare avec la manière dont l'ont vécue les générations précédentes. Troisièmement, nous explorerons ce qui distingue le plus les jeunes d'aujourd'hui, c'est-à-dire le processus symbolique de la quête identitaire à travers des expériences et des styles de vie.

#### **3.1 Une transition floue du parcours de vie**

Dans les sociétés traditionnelles, l'entrée dans l'âge adulte se ponctuait généralement par un rite initiatique ou un événement de vie – souvent le mariage – qui marquait symboliquement, mais aussi concrètement l'âge adulte, car il annonçait le début d'un nouveau style de vie, mais surtout de nouveaux rôles sociaux (Lapassade, 1997). Ces rites et ces normes étaient standardisés en raison de la forte cohérence normative au sein des sociétés traditionnelles et du contrôle social qu'il en résultait. Pour faire partie de la communauté, les individus devaient répondre à ces attentes sociales. Dans les sociétés contemporaines pluralistes où la cohérence des normes sociales est faible, il y a une diminution du contrôle social. Ainsi, les individus moins soumis au contrôle social ont un éventail plus grand de choix de vie et de style de vie. Ce phénomène de « détraditionnalisation » s'explique par la diminution de la cohérence des normes sociales et ouvre la porte à l'individualisation des modes de vie.

Dans ce contexte, la jeunesse est devenue une période de la vie fort complexe, car non seulement s'allonge-t-elle, mais elle se diversifie et devient de moins en moins unidimensionnelle et univoque, car les jeunes ont de plus en plus de choix de vie à faire<sup>3</sup> (Irwin, 1995; Shanahan, 2000). Il existe cependant une iniquité quand à l'éventail des possibles des jeunes (Bynner, 2005; Bynner et Parsons 2002; Bynner, 2001). En effet, certains groupes culturels ont un système normatif plus cohérent et plus contrôlant que d'autres. Par exemple, les jeunes Canadiennes d'origine asiatique quittent le foyer parental assez tardivement,

généralement qu'au moment du mariage. Ce comportement contraste avec celui d'autres groupes culturels notamment d'origine canado-britannique, qui quittent plus tôt pour devenir indépendants ou pour poursuivre des études ailleurs. Ces derniers sont aussi plus susceptibles de revenir au foyer parental après être partis une première fois (Gee et Whilster, 2003). Cet exemple illustre comment la réalité normative des individus exerce une influence sur leur choix de possibles. Dans un autre ordre d'idées, le contexte socioéconomique peut avoir la même incidence et compromettre la possibilité de faire des choix. En fait, les parcours de vie des jeunes deviennent un miroir des transformations sociales contemporaines, à savoir les événements et les rôles sociaux qui définissaient traditionnellement les âges de la vie sont en mutation.

Les normes définissant traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte demeurent, mais elles sont moins cohérentes, car elles se sont diversifiées. À ces dernières s'ajoutent de nouvelles normes et de nouvelles expériences. À ces changements intrinsèques aux parcours de vie des jeunes s'ajoute le pluralisme des valeurs et des coutumes de différents groupes culturels qui cohabitent dans les pays où l'immigration est importante, comme le Canada, et qui ajoute à la diversification des parcours d'entrée dans l'âge adulte. Le processus culturel de la détraditionnalisation conduirait en quelque sorte à la déstandardisation des parcours de vie. Cette hypothèse est souvent évoquée pour expliquer le délai observé désormais au cours de l'entrée dans l'âge adulte ou la désynchronisation des événements qui ponctuaient traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte (Bidart, 2006). Cette explication est très discutée et la seule façon de l'infirmier est d'analyser les trajectoires de vie des Canadiens. Une récente analyse sur les transitions dans la population canadienne explique que les trajectoires familiales sont celles qui ont subi le plus de transformations depuis les 50 dernières années au Canada (Ravanera, Rajulton et Burch, 2004)<sup>4</sup>.

Au cours des années 1990, une large part de la documentation scientifique qui portait sur les

jeunes s'est penchée sur les risques que posait la nouvelle configuration des rôles associés aux débuts de la vingtaine (Beck et Beck-Gernsheim, 1995; Beck et Beck-Gernsheim, 1993; Bernier *et al.*, 1999). En effet, la transition de vie que représente l'entrée dans l'âge adulte a changé considérablement depuis les années 1970 et les politiques ne se sont pas toujours adaptées à ces nouvelles réalités (Beck-Gernsheim, 1998; Giddens, 1991). Pour comprendre ces risques, nous présenterons les différents changements survenus dans les trajectoires de vie des jeunes. Les trajectoires se définissent comme étant la continuité temporelle des rôles sociaux.

Trois trajectoires peuvent être distinguées :

- scolaire/professionnelle
- familiale
- résidentielle.

### **3.1.1 Les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes ou transitions « yo-yo »**

La trajectoire scolaire et professionnelle est probablement celle qui a retenu le plus l'attention des chercheurs sur la jeunesse au cours des dernières années. Cet intérêt peut s'expliquer par deux facteurs. Le premier étant sociohistorique : les jeunes adultes des années 1980 et du début des années 1990 ont eu beaucoup de difficulté à s'insérer sur le marché du travail. Populairement désignée comme étant la génération X, les jeunes des années 1980 ont subi la mondialisation des marchés et la restructuration générale des effectifs (downsizing)<sup>5</sup>, mais aussi le phénomène de la saturation du marché de l'emploi, puisque les baby-boomers n'avaient pas encore commencé leur retraite anticipée. Le deuxième intérêt pour l'analyse des trajectoires scolaires et professionnelles s'explique par l'importance qu'elle prend dans le parcours d'entrée dans l'âge adulte. L'insertion en emploi représente souvent la porte d'entrée vers l'autonomie et l'indépendance tant sur le plan de la construction identitaire que sur le plan financier. Dans cette section, nous verrons comment l'allongement de la scolarisation, les

déterminants du milieu familial, l'exploration identitaire et les bifurcations entre la formation et le travail caractérisent désormais les trajectoires des adultes émergents.

L'allongement de la scolarisation représente probablement le plus gros changement dans les parcours de vie des jeunes. La majorité des jeunes Occidentaux ont d'ailleurs intégré cette nouvelle exigence du marché de l'emploi en allongeant leur transition à l'âge adulte – période de développement qu'Arnett nomme l'« *emerging adulthood* ». Cette scolarisation prolongée accentue d'ailleurs la disparité socioéconomique entre les jeunes qui auront un diplôme postsecondaire et les autres. Dans l'ensemble des pays européens, les jeunes diplômés universitaires ont plus de chances d'avoir un premier emploi à temps plein qualifiant, ils ont davantage de chances d'avoir un meilleur salaire et ils sont plus susceptibles d'avancement professionnel rapide (Muller, 2005). Un diplôme d'études postsecondaires est donc devenu un facilitateur important de la transition au marché de l'emploi à temps plein. C'est l'accès aux études postsecondaires qui a le plus d'impacts sur l'ensemble de la trajectoire des jeunes surtout en ce qui concerne les inégalités sociales (voir encadré). C'est le capital social et culturel des parents, et dans une moindre mesure le milieu d'origine, qui influencent le plus l'allongement de la scolarisation (Lehmann, 2004; Frenette 2007, Sandefur *et al*, 2005). Ainsi, l'éducation des parents, comme celle de leurs enfants, est le vecteur le plus important de mobilité sociale.

Les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2001 montrent que 46 % des jeunes Canadiens venant de famille ayant un revenu supérieur à 100 000 \$ étaient inscrits à l'université comparativement à 20 % des jeunes provenant de familles pauvres (moins de 25 000 \$) (Statistique Canada, 2005a). Selon cette étude, 17 % des jeunes dont les parents ne possédaient qu'un diplôme d'études secondaires ou qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires fréquentaient l'université. Cette proportion est de 28 % chez les jeunes dont les parents ont fait des études collégiales et d'environ 50 % chez les jeunes dont les parents ont un diplôme universitaire. Le facteur le plus fortement corrélé avec le niveau d'éducation des jeunes Canadiens est le niveau d'éducation des parents plutôt que leur revenu. Ainsi, le capital social et culturel des parents ont plus d'influence sur les aspirations scolaires des jeunes que leur capital financier (Lehmann, 2004). Des recherches montrent que les résultats aux tests de lecture et de mathématique, la scolarisation des parents, les attentes des parents et la qualité des écoles secondaires ont plus d'influence sur la fréquentation de l'université que le revenu des parents (Frenette, 2007; Sandefur *et al*, 2005). L'accès à l'éducation est donc un facteur de mobilité sociale à travers les générations<sup>6</sup>.

Tandis qu'un groupe de la population prolonge ses études et augmente ses chances d'ascension sociale, un autre groupe quitte l'école avant la fin du secondaire. Chez les jeunes qui ne réussissent pas à terminer leur formation secondaire, plusieurs enquêtes ont révélé des difficultés dans les habiletés de base telles que la numéracie, la littéracie et les compétences relationnelles et communicationnelles<sup>7</sup>. Puisque ces compétences sont fortement liées au soutien des parents, il apparaît évident que les enfants négligés ou les enfants vivant dans des foyers où les apprentissages de la socialisation ne sont pas enseignés, sont particulièrement à risque d'être exclus du marché de l'emploi (Cieslik et Simpson, 2006). Les bifurcations (changement de parcours, aller-retour entre l'emploi et l'éducation) sont d'ailleurs le lot de la majorité des jeunes qui quittent l'école avant l'obtention du diplôme secondaire. Pour ces jeunes, les retours à l'école peuvent se multiplier<sup>8</sup>.

En bref, les analyses longitudinales laissent entrevoir une grande disparité dans les parcours scolaires et professionnels des jeunes. Elle permet également de comprendre comment la temporalité a un effet sur les transitions. En effet, le retour aux études semble plus difficile à mesure que les jeunes vieillissent et qu'ils ont des enfants : 8 % ont commencé des études postsecondaires à 22 ans, 5 % à 23 ans et seulement 3 % à 24 ans (Statistique Canada, 2006a). Dans la perspective du développement de politique, cette information montre à quel point il est important d'agir rapidement sur les trajectoires de formation.

Ce qui caractérise les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes est également la période d'exploration qui jalonne la vingtaine. Cette période d'exploration professionnelle peut être très bénéfique, puisqu'elle permet aux jeunes de définir leurs intérêts et leur identité professionnelle<sup>9</sup>. Pour certains, elle sera l'occasion de revenir aux études, de changer d'orientation ou d'expérimenter divers petits boulots non qualifiants. Pour d'autres, cette période d'exploration peut représenter le premier pas vers la précarisation, en effet, elle n'a pas le même effet

#### **Une période d'exploration... vers la précarité**

Une étude américaine réalisée à partir d'une enquête longitudinale sur les transitions des adolescents (Michigan Study of Adolescent Life Transitions) évalue à 14 % le nombre de jeunes qui seraient des « slow starters », c'est-à-dire des jeunes prolongeant leur transition à l'âge adulte (Osgood, Ruth, Eccles, Jacobs et Barber, 2006). Ces jeunes se distinguent notamment par le faible nombre d'heures qu'ils consacrent au travail rémunéré, le fait qu'ils occupent des emplois de service faiblement rémunérés et leur faible niveau d'éducation. Pour ces jeunes, la période exploratoire diminue leurs chances d'améliorer leur situation à long terme. Ces données font écho aux recherches qualitatives sur les parcours d'entrée dans l'âge adulte qui démontrent comment certains jeunes sont à risque de disqualification et d'exclusion sociale et économique dans un contexte d'individualisation des parcours de vie (Bajoit *et al.*, 2000; Buchmann, 1989; Dubet, 1993c, 1987; Guillaume, 1998).

sur les trajectoires : bénéfique pour les plus scolarisés, elle ralentirait toutefois les trajectoires d'insertion des jeunes moins scolarisés (Hoogstra, Schneider et Chang, 2001). Une étude différenciée selon le genre appuie montre également que les périodes trop longues d'expérimentation déqualifieraient les jeunes femmes et freineraient leur trajectoire professionnelle (Alon, Donahoe et Tienda, 2001). La rapidité d'insertion des jeunes femmes a plus d'impacts sur leur trajectoire à long terme si elles n'arrivent pas à stabiliser leur situation en emploi avant la première grossesse.

### **3.1.2 Les transitions familiales et résidentielles : les générations boomerangs**

#### **Les transitions familiales**

Bien qu'au Canada c'est la transition en emploi qui structure fondamentalement l'entrée dans l'âge adulte, ce sont les calendriers familiaux des Canadiens qui ont été les plus bouleversés au cours des 50 dernières années (Ravanera, Rajulton et Burch, 2004). C'est surtout le comportement des femmes qui suscite ce changement à l'échelle sociétale. L'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi a eu des impacts sur le taux de fécondité et les rapports sociaux de genre liés aux soins (Beaujot, 2000). Premièrement, elles sont plus nombreuses qu'avant à poursuivre des études postsecondaires retardant du coup la naissance du premier enfant. En 2003, près de la moitié des femmes (48 %) qui avait donné naissance à un enfant avait plus de 30 ans. Il y a 20 ans, 75 % des femmes avaient donné naissance à un enfant avant l'âge de 30 ans. L'âge moyen des Canadiennes ayant donné naissance à un enfant en 2003 était de 29,6 ans comparativement à 26,9 ans en 1983 (Statistique Canada, 2005). Parce qu'elles sont plus engagées dans le marché de l'emploi elles ont de moins en moins d'enfants. L'indice de fécondité était de 1,53 en 2003 comparativement à 1,65 en 1981 (Statistiques Canada, 2006a).

Le choix de reporter la maternité répond souvent à des attentes du marché du travail. Selon une analyse longitudinale fondée sur les données de

l'EDTR, le salaire des femmes qui retardent la naissance du premier enfant est supérieur d'au moins 6 % à celui de celles dont la maternité a été plus précoce (Drolet, 2002). Ces changements dans le parcours de vie des jeunes femmes conduit à de multiples de redéfinitions des rapports sociaux de genre : le désir d'équité dans la sphère professionnelle s'applique aussi dans la sphère privée, puisque les femmes sont encore celles qui assument la plus grande charge des soins et des tâches domestiques (Marshall, 2006).

Ce report des transitions familiales s'explique également par une période d'explorations amoureuses où les jeunes cohabitent avec leur conjoint sans nécessairement s'engager à long terme. Pour plusieurs jeunes, les relations amoureuses de la vingtaine, même si elles comportent des engagements, sont perçues comme étant des expériences (Bernier, 1996; Bernier *et al.*, 1992). Autrement dit, la cohabitation n'implique pas nécessairement un engagement à long terme. Chez les jeunes en unions libres, la relation de couple prend moins d'importance que le travail tandis qu'on observe le phénomène contraire chez les couples mariés (Lapierre-Adamcyk *et al.*, 1999). La qualité des relations conjugales sera entre autres influencée par le contexte familial dans lequel les jeunes ont évolué depuis leur enfance.

### **Les transitions résidentielles**

Au niveau de la transition résidentielle, les jeunes quittent le foyer familial plus tard qu'auparavant. De 1996 à 2001, la proportion de jeunes âgés entre 20 et 29 ans vivant à la résidence familiale est passée de 39 % à 42 % (Beaupré et LeBourdais, 2001). Les hommes sont plus nombreux à être célibataires et à prolonger leur séjour au foyer parental. Les immigrants et les gens qui fréquentent des lieux de culte, plus susceptibles de vivre dans un environnement normatif traditionnel, sont portés à rester plus longtemps à la résidence familiale. Les filles et les jeunes vivant dans des familles recomposées sont les plus susceptibles de partir tôt (Beaupré *et al.*, 2006b).

À ce titre, le comportement des jeunes de la vingtaine en 2001 ressemble à celui de leurs grands-parents qui ont vécu la crise économique et qui quittaient le foyer familial en moyenne au même âge. Ce serait plutôt la cohorte des baby-boomers qui auraient quitté précocement le foyer familial. Un phénomène inédit de la génération des jeunes adultes des années 2000 est cependant le retour au bercail. En comparant la cohorte du baby-boom (1947-1956) avec celle de la génération X (1967-76), Beaupré *et al.* estiment à 14 % la proportion des « boomerangers » chez les baby-boomers comparativement et 22 % chez les « X ». Les raisons les plus souvent évoquées par ces derniers pour expliquer leur retour à la maison sont les difficultés économiques (25 %) chez les X et la fin de l'année scolaire (19 %) (Beaupré *et al.*, 2006a).

Les différentes enquêtes sur les trajectoires d'entrée dans l'âge adulte démontrent à quel point les parcours de vie des jeunes se sont diversifiés et que les rôles qui définissaient traditionnellement l'entrée dans l'âge adulte (parentalité, travail, conjugalité) sont repoussés. En bref, les jeunes dans la vingtaine s'engagent moins dans leurs vies conjugale, familiale et professionnelle. Les engagements à long terme comme la parentalité semblent plutôt être repoussés vers la trentaine. Le moment de la vingtaine est maintenant réservé, pour la majorité, aux explorations autant dans les trajectoires scolaires et professionnelles que dans les trajectoires familiales.

### **3. 2 La perspective intergénérationnelle**

L'aide reçue par la famille est un des éléments qui influencent le plus les parcours d'entrée dans l'âge adulte. La famille est l'une des ressources les plus importantes des jeunes. Ceux qui peuvent compter sur une famille où circulent de l'aide et du soutien ont donc plus de chance de réussir. Pour comprendre l'influence de cette ressource il faut d'abord comprendre les valeurs qui caractérisent les différentes générations en fonction des stades de la vie. La prochaine section présente une analyse des parcours d'entrée dans l'âge adulte en fonction des valeurs et de la culture de deux générations

distinctes<sup>10</sup>. Cette analyse conduira à étudier les changements dans la circulation intergénérationnelle de l'aide.

### **3.2.1 Les différences de valeurs entre les générations**

Depuis les années 1970, plusieurs chercheurs tentent d'identifier les changements dans la transition vers l'âge adulte. Tel que discuté précédemment, des changements majeurs sont survenus dans la séquence et la durée des marqueurs traditionnels d'entrée dans l'âge adulte. Or, un élément souvent évoqué pour identifier la nouvelle génération des jeunes, mais pour lequel peu d'attention a été donnée, est le changement de valeurs entre les générations d'adultes. Ce phénomène comporte des implications importantes en termes de politiques :

- Les institutions de l'État providence ont peu évolué alors qu'elles ont été développées sur la base des valeurs d'une génération spécifique.
- Les jeunes adultes d'aujourd'hui ont des parents qui ont vécu le choc des valeurs des années 1960, facteur qui influence le type de relations que les jeunes adultes peuvent avoir avec leurs parents.

Trois caractéristiques sur le plan des valeurs distinguent ces deux générations en ce qui concerne l'entrée dans l'âge adulte :

- l'importance de l'indépendance;
- le contrôle social;
- l'agentivité, c'est-à-dire le processus par lequel l'individu négocie ses choix<sup>11</sup>.

Premièrement, contrairement à l'expérience des jeunes adultes des années 2000 l'entrée dans l'âge adulte des babyboomers au début des années 1970 était quasi irréversible. Comme à cette époque, ils étaient plus susceptibles de vivre avec une fratrie élargie, leur départ de la maison familiale allégeait le fardeau financier et résidentiel des parents qui

comptaient sur l'indépendance financière et normative de leur enfant adulte. L'âge adulte se définissait par l'indépendance à tous les points de vue.

Le deuxième élément qui distingue la période de la jeunesse des années 1960 et celle des années 2000, et ce dans la majorité des pays occidentaux, est la fragmentation du contrôle social. En effet, dans les années 1960 les jeunes adultes sont plus soumis au contrôle des institutions sociales telles que la famille nucléaire, l'Église, la communauté, sans compter les rapports sociaux de genre dominés par les hommes. La moins grande mobilité géographique, mais aussi la limite des moyens de communication font en sorte que les individus d'une même communauté se côtoyaient, se connaissaient et exerçaient un contrôle les uns sur les autres. À l'inverse, les jeunes d'aujourd'hui sont plus susceptibles de vivre en banlieue résidentiels où les lieux de rencontre publics sont rares, ils sont plus mobiles et développent des réseaux de relation déterritorialisés avec les nouveaux moyens de communication. Ainsi, le contrôle social est beaucoup plus diffus pour la génération contemporaine de jeunes qu'elle ne l'était pour celle de leurs parents.

L'étiollement du contrôle social nous amène au troisième élément de différenciation générationnelle, à savoir une plus grande liberté de choix qui constitue un progrès social important<sup>12</sup>. Les individus ont donc développé un discours sur l'importance de négocier leurs choix et styles de vie. Au cours des années 1990, l'analyse de ce processus qu'on appelle l'agentivité a été le sujet d'un grand nombre de recherches sur les jeunes adultes, puisque ce phénomène les distinguait de la génération précédente (Beck, 1992, 1997, 1998; Beck-Gernsheim, 1993, 1998; Giddens, 1991, 1992, 2000).

Ces trois caractéristiques (accès à l'indépendance et réversibilité des rôles; contrôle social, agentivité) sont ce qui différencient le plus les jeunes adultes des années 2000 de ceux des années 1960 (Gaudet, 2002, 2006). Tel que l'indique une enquête statistique auprès des populations de jeunes états-

uniens, l'écart de valeurs entre les générations qui ont franchi l'âge adulte dans les années 1980 et 1990 est très faible comparativement à l'écart des valeurs entre les cohortes 1980-1990 et celle des années 1960 (Smith, 2006). Ceci démontre un grand changement culturel entre la génération des baby boomers et celle des années 2000. Nous retenons, de ces changements de valeurs, la grande importance accordée à l'indépendance pour les jeunes entrant dans l'âge adulte à la fin des années 1960. Cette valeur est encore présente dans le discours des jeunes d'aujourd'hui; toutefois elle ne se traduit pas comme pour la génération de leurs parents par une réelle indépendance. D'après de nombreuses études qualitatives et quantitatives, les jeunes adultes d'aujourd'hui expérimentent plutôt une situation de semi-autonomie ou d'interdépendance accrue. (Cicchelli, 2000, 2001; Gaudet, 2001; Setterstein, 2006). En effet, ils prennent une distance symbolique de leurs parents, mais dépendent souvent encore de l'aide familiale. D'ailleurs, le soutien de la famille a un impact important sur le reste du parcours des jeunes adultes. Il faut donc revisiter l'association que plusieurs font entre jeune adulte et indépendance. Cette association était peut-être plus présente dans les années 1960 qu'elle ne l'est actuellement.

### **3.2.2 L'aide formelle et informelle entre les générations**

Plusieurs recherches soulignent l'influence du soutien de la famille dans le parcours d'entrée dans l'âge adulte des jeunes (aide financière, résidentielle, temps offert). (Schoeni et Ross, 2006; Osgood *et al.*). Or, ce soutien dépend nécessairement des capacités financières, temporelles et émotives des parents de même que la qualité de la relation qu'ils ont avec leurs enfants.

Une perspective générationnelle de la circulation de l'aide nous aide à comprendre comment les débuts de l'âge adulte représentent un moment particulier où les individus 1) occupent une nouvelle position sociale par rapport aux générations précédentes; 2) établissent un nouveau type relations avec les membres de la famille. Ces deux changements ont des impacts sur la

circulation des ressources au sein des familles. Selon les normes sociales en cours dans les familles, il est généralement convenu que les parents ont des rôles de donneurs à l'égard des générations subséquentes (Godbout et Charbonneau, 1996). Ainsi, l'aide matérielle ou morale circule généralement des générations plus âgées vers les plus jeunes. La prédominance du rôle de donneur s'inverse plus tard dans la vie lorsque les générations plus vieilles demandent de plus en plus de soin et de soutien aux plus jeunes (Cheal, 1987)<sup>13</sup>. Le moment du passage à l'âge adulte est assez particulier, puisqu'il signifie donc un passage de l'enfant receveur vers l'adulte donneur (Charbonneau et Gaudet, 1999). Or, puisque ce passage vers l'âge adulte est plus long et plus flou qu'avant, la transition du rôle de receveur vers celui de donneur est elle aussi passablement floue. Ainsi, pour certains, les jeunes adultes « devraient » être indépendants, donc quitter leur rôle de receveur pour assumer pleinement celui de producteur et de donneur qui convient à leur âge.

Cette interprétation anthropologique de la circulation du don dans la famille influence en fait beaucoup de préjugés à l'égard de la responsabilité des jeunes et de leur positionnement par rapport aux autres générations. Parmi les quatre générations membres d'une même famille aujourd'hui, les jeunes de la vingtaine ont la période de transition vers l'âge adulte la plus différente. Les attentes envers eux sont donc très diversifiées. Pour certains parents, sensibles aux difficultés que vivent leurs jeunes, leur rôle de soutien auprès de leur enfant (jeune adulte) demeure toujours actif. Pour d'autres, leurs jeunes doivent apprendre à se débrouiller seuls. Ils font fi de la réalité qu'est ce nouvel âge de la vie et s'attendent à ce que leur jeune devienne indépendant financièrement comme eux l'avaient fait au même âge. Nous pouvons dire que la relation parent-jeune adulte est peu reconnue et incomprise par les praticiens et les parents qui ne sont peut-être pas nécessairement au courant des besoins des jeunes adultes. Des recherches démontrent, par exemple, que plusieurs jeunes aimeraient passer plus de temps avec leurs parents. Par contre, les dernières statistiques sur l'emploi du

temps des Canadiens indiquent que les adultes et leurs adolescents passent de moins en moins d'heures en famille (Turcotte, 2007).

Les familles et les institutions sociales ont un ajustement à faire au niveau des attentes que l'on peut avoir à l'égard des jeunes adultes et dans l'évaluation de l'aide dont ils ont besoin. Le fait que plusieurs adultes associent encore le début de la vingtaine à une période d'indépendance plutôt qu'à une période de semi-autonomie et de mise à distance symbolique des parents, fait que certains jeunes ne reçoivent pas l'aide dont ils auraient besoin alors que celle-ci est un élément incontournable de l'entrée facile ou difficile dans l'âge adulte. La possibilité pour les jeunes de retourner au foyer familial en cas de séparation amoureuse ou de difficultés financières fera toute la différence entre les parcours de vie incluant les possibilités d'accumulation de biens et de ressources. Les statistiques sur le retour des jeunes « boomerangs », c'est-à-dire ceux qui retournent vivre chez leurs parents indiquent que les filles provenant de famille reconstituée sont moins susceptibles de retourner à la maison, une indication que ceux dont les parents sont divorcés n'ont peut-être pas les mêmes chances d'avoir de l'aide résidentielle.

Il va sans dire, que cette circulation d'aide entre les générations est particulièrement cahoteuse chez les jeunes qui, à un moment ou un autre de leur enfance et de leur jeunesse, ont été sous la protection de l'État en raison de négligence et de maltraitance, ou sous la surveillance du système judiciaire juvénile. Ces jeunes font donc un passage abrupt du statut de jeune receveur d'aide à l'adulte indépendant. Ce passage est d'autant plus brutal que peu de programmes ont été mis sur pied pour rendre graduel le passage de la dépendance au système étatique vers l'autonomie émotive et financière. De plus, ces jeunes sont souvent encore en contact avec des membres de leur famille, mais rien n'a été mis en place pour faciliter la relation au moment du passage à l'âge adulte. Cette relation a été fortement bouleversée par l'intervention étatique et peu d'efforts sont fournis pour favoriser des liens permettant d'amoinrir les difficultés

reliées aux parcours d'entrée dans la vie adulte de ces jeunes fortement désavantagés (Foster et Gifford, 2006).

### **3.2.3 Conclusion : des générations interdépendantes**

Deux aspects sont à retenir quant à l'analyse intergénérationnelle du passage à l'âge adulte. Premièrement, l'idée selon laquelle la cohérence du système de valeurs et des normes dans lequel les jeunes évoluent aujourd'hui est beaucoup plus faible que celui des générations précédentes. Cela implique-t-il qu'il faille défendre un idéal de société plus cohérente? Faut-il être nostalgique d'une communauté homogène? Pas nécessairement, mais il est à tout le moins important de reconnaître cette disparité normative afin de comprendre les difficultés identitaires vécues par les jeunes en réponse à la faible cohérence du système de valeurs. Deuxièmement, il faut aussi retenir l'idée selon laquelle la circulation d'aide entre les générations est l'élément qui facilite le plus l'entrée dans l'âge adulte. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs, notamment 1) la capacité de soutien matériel des familles; 2) la fausse conception des débuts de l'âge adulte comme moment d'ascension à l'autonomie; 3) la qualité de la relation entre les parents et le jeune adulte.

### **3.3 Le processus de socialisation de l'adulte émergent : la quête identitaire**

Plusieurs définitions de l'âge adulte reposent sur les différents changements survenus au sein des parcours de vie des jeunes adultes. La compréhension de la jeunesse et de l'entrée dans l'âge adulte ne peut toutefois pas se réduire à la compréhension des simples trajectoires de vie, puisqu'elles ne tiennent pas compte de la complexité du processus symbolique en jeu dans cette période de la vie (Erikson, 1996c, 1968). Par processus symbolique, nous entendons l'ensemble du processus de socialisation qui consiste à développer son identité, son rapport aux autres, aux normes sociales et aux institutions (Dubar, 2000a, 2000b). Cette quête identitaire ne va pas sans difficultés, comme il en sera discuté ci-après.

### **3.3.1 L'exploration identitaire et la culture**

Depuis la parution de l'ouvrage d'Arnett (2004) sur la spécificité des débuts de l'âge adulte dans le développement humain, il est maintenant quasi impossible d'ignorer ce nouvel âge de la vie (approximativement de 17 à 25 ans). Il définit ce moment de la vie comme étant l'âge de l'exploration identitaire, de l'instabilité, du souci de soi, l'âge où les jeunes ne se sentent plus adolescents sans nécessairement se sentir adulte, un âge de possibilités. Arnett distingue la période de l'« emerging adulthood » de l'adolescence et de la période « jeune adulte », laquelle débiterait à 30 ans. Une période où les jeunes, en explorant, ont la capacité de développer leur capital identitaire et culturel (Côté, 2002). C'est une période de vie où le processus de socialisation est particulier, car des tensions existent entre le désir d'individualisation - le pouvoir de l'agent - et le désir et le besoin d'insertion, c'est-à-dire le besoin d'intégrer certaines normes sociales (Gaudet, 2005).

#### **Choix de vie et individualisation : le rapport à l'argent**

Il a été vu que ce qu'une des différences entre la génération des jeunes d'aujourd'hui et celle de leurs parents consiste en la multitude d'options dans la vie de tous les jours. Ce pouvoir de l'agent ne signifie pas qu'il soit sans contraintes structurelles, mais plutôt qu'il a plus de « pouvoir » ou un semblant de pouvoir sur certains choix de vie. Pour illustrer l'importance de cette période exploratoire et identitaire, il convient d'analyser brièvement le rapport des jeunes à l'argent.

La période de l'adulte émergent se distingue notamment par un rapport à l'argent très particulier, un rapport dominé par le souci de soi (Gaudet 2006; Arnett, 2007). Ce sont probablement les attitudes face à la consommation montrent le mieux comment les jeunes adultes vivent une période sur le plan psychosocial se situant entre les connaissances du monde adulte et les croyances de l'enfance (Fine, 2004). Le rapport des jeunes adultes à l'argent semble effectivement se rapprocher d'une certaine pensée magique

quand nous examinons leur taux d'endettement lié aux cartes de crédit. Pour la plupart des jeunes, l'univers de la consommation représente un secteur par excellence pour développer et expérimenter leur identité. Le milieu publicitaire exploite justement cet aspect de la consommation, l'achat d'un mode de vie, d'un look, d'une certaine image à défendre et à projeter. Il n'est pas étonnant que le milieu de la consommation et de la publicité cible ce groupe de la population qui a un grand pouvoir d'achat, puisqu'ils sont souvent encore libres d'engagements financiers importants (loyer, hypothèque, enfants, etc.) tout en désirant expérimenter et s'individualiser.

Ces possibilités de choix de vie et de styles de vie propres à la période de l'émergence de l'âge adulte ne vont pas sans difficultés. Ce pouvoir de choisir représente en fait un lourd fardeau pour plusieurs jeunes. La quête identitaire est souvent très déstabilisante et peut devenir une source de soucis et de difficultés psychosociales. Les jeunes qui n'ont pas la chance d'avoir des parents, d'être orientés par des adultes significatifs ou des institutions se sentent souvent perdus dans un système de pluralité normative. Giddens (1991) explique d'ailleurs avec justesse à quel point le sentiment de confiance en soi que les individus développent au moment de l'enfance devient une force particulièrement importante lorsque les individus traversent des périodes de transition identitaire comme l'entrée dans l'âge adulte.

#### **Individualisation et rapport aux institutions : la participation civique**

Une autre sphère d'exploration identitaire est celle du rapport aux institutions. Les jeunes d'aujourd'hui votent moins, s'impliquent en moins grand nombre dans les partis politiques ou les organisations formelles, mais leurs pratiques citoyennes ne semblent pas pour autant diminuer. En fait, leur implication, elle aussi, s'individualise. Par exemple, les jeunes sont plus nombreux à faire du bénévolat et à s'engager politiquement de façon spontanée et sporadique (Gaudet et Charbonneau, 2002). En effet, si nous comparons l'adhésion à des groupes politiques à celles des groupes

communautaires, nous constatons que les jeunes sont moins nombreux à s'impliquer pour défendre les idées d'un groupe, alors qu'ils sont plus nombreux à défendre des causes, notamment ils sont très actifs dans le domaine de la protection de l'environnement même s'ils ne sont pas nombreux à adhérer au Parti vert.

Leur rapport aux institutions est complètement différent de celui de leurs parents, une génération majoritairement militante et qui a joué un rôle actif dans la critique de certaines institutions et dans la mise sur pied de celles qui sont encore présentes dans les États providence des pays occidentaux. Ainsi, les jeunes développent un discours qui porte beaucoup plus sur l'éthique et la responsabilité individuelle dans les pratiques quotidiennes. Ils sont notamment de plus en plus présents dans les ONG à vocation internationale et dans les organisations de protection de l'environnement et de défense de l'altermondialisation (Ion et Ravon, 1998; Best et Kellner, 2003). Ils sont également nombreux à défendre des modes de consommation responsable comme l'achat de produits équitables (Quéniart et Jauzion, 2007).

L'absence remarquée des jeunes dans les institutions formelles ne devrait donc pas laisser croire à une génération « apolitique » ou sourde aux causes sociales (Quéniart et Jacques, 2001). Elle laisse cependant entrevoir un groupe qui a peu accès à des institutions qui leur ressemblent ou à des lieux de pouvoir où ils peuvent défendre leur intérêt. Conséquemment, ils sont quasi absents des lieux de pouvoir institutionnel. Cela s'explique entre autres par le fait que plusieurs jeunes sont aux prises avec des soucis très concrets sur le plan financier, et avec des difficultés liées aux nombreuses transitions qu'ils expérimentent simultanément. Il n'est cependant pas surprenant de constater l'absence des jeunes des institutions formelles, puisque cet âge de la vie se définit entre autres par une absence d'institutions. Tel que l'explique Arnett, la période d'émergence de l'âge adulte a justement cette particularité de ne pas être normée par des institutions sociales qui standardisent les calendriers de vie.

### **3.4 Conclusion**

Les réalités qui distinguent les jeunes adultes des autres groupes d'âge nous amènent à revoir les normes traditionnelles qui définissent l'entrée dans l'âge adulte. Ainsi, l'âge symbolique de la majorité (18 ans) n'est qu'un des jalons parmi tant d'autres qui ouvrent la voie à l'âge adulte. Les connaissances récentes sur la nouvelle génération des jeunes indiquent qu'ils évoluent dans un univers normatif complètement différent de celui des générations précédentes. Cet éclatement normatif entraîne des difficultés particulières d'orientation et de fragilisation de certains parcours qui seraient trop longs ou disqualifiants par rapport aux normes sociales ou professionnelles existantes. La période de la jeunesse qu'Arnett identifie comme étant l'émergence de l'âge adulte se situe approximativement entre 17 et 25 ans. Cette étape de la vie se caractérise entre autres par : 1) une phase d'exploration; 2) un changement dans la structure des parcours de vie en comparaison aux générations précédentes; 3) une situation de semi-autonomie face au soutien des parents; 3) une absence d'institution. Ceci implique des ajustements au niveau des organisations, des politiques et des programmes pour mieux répondre aux besoins de cette population.

## **4. Les implications d'un nouvel âge de la vie pour le développement des politiques**

La transition à l'âge adulte se diversifie et se prolonge et, tel que l'appuie l'ensemble de la documentation sur la jeunesse, les politiques et les institutions sociales doivent s'adapter à ce nouveau stade de développement. Ce stade s'est construit socialement autour de changements structureaux (les nouvelles réalités économiques et les exigences nouvelles du marché de l'emploi en termes de qualifications scolaires) et en réponse aux attentes sociales. Les impacts de cette redéfinition de la période de la jeunesse ont des répercussions sur différents aspects du développement des politiques.

#### **4.1 Adapter l'analyse des populations**

Tel que déjà mentionné au début de ce texte, les politiques se développent souvent en réponse à des problèmes sociaux (populations à risque d'exclusion tels que les Autochtones, les familles monoparentales, etc.) ou aux situations de groupes de population ciblés en fonction de leur situation dans leur parcours de vie ou des rôles sociaux qui y sont associés (enfance, population active, retraités, grand âge, etc.). Il est donc important d'adapter les catégories d'âge utilisées à l'étape de la recherche, puisque cette étape précède toute élaboration de politiques sociales destinées à des populations. Ceci implique que les données à partir desquelles les politiques sont développées seraient plus pertinentes si elles étaient organisées en prenant en compte le groupe d'âge des 17-25 ans, plutôt que le groupe d'âge des 15-24 ans tel que les regroupements statistiques classiques le suggèrent. Ainsi, les politiques sociales touchant l'ensemble des groupes d'âge (assurance-emploi, sécurité du revenu, formation, etc.) auraient intérêt à être réexaminée de manière à pouvoir s'appliquer au groupe des adultes émergents.

#### **4.2 Rendre plus flexibles les politiques à l'égard des jeunes**

Les parcours de vie des jeunes adultes ont changé radicalement si on les compare à ceux de leurs parents. Ainsi, les normes légales et sociales qui fixaient l'entrée dans l'âge adulte à 18 ans ne sont pas tout à fait arrimées à la complexité et à la lente transition qu'est l'entrée dans l'âge adulte aujourd'hui. Tel que déjà démontré, la période de développement psychosocial qui se situe approximativement entre 17 et 25 ans et qui correspond à une quête identitaire et une période d'exploration (emerging adulthood) est pratiquement ignorée par les institutions politiques et sociales régissant les sphères de la vie telles que la formation, le travail, l'organisation sociale et familiale ou même la législation criminelle.

Les chercheurs concernés par l'étude de la jeunesse sont unanimes à dire que des risques sociaux sont associés à cette inadaptation des politiques et des organisations sociales à l'égard de cette nouvelle

phase du parcours de vie. Pour certains jeunes qui sont sous la législation de la protection de la jeunesse des différentes provinces, l'âge de 18 ans sera un seuil important marquant la fin de l'accès à certaines ressources. Pour les jeunes contrevenants, l'âge de 18 ans représente un seuil irrévocable quant à l'application de la loi. Considérant la particularité de cette nouvelle phase de la vie, il semble pertinent de revoir l'application de certaines politiques pour évaluer si elles s'appliquent adéquatement aux individus qui entament leur vie adulte. Il serait également pertinent de remettre en question la borne des « 18 ans » pour se demander si certaines politiques seraient plus susceptibles de s'appliquer au groupe des 17-25 ans. Peut-être serait-il pertinent d'évaluer la nécessité de rendre plus « élastiques » certaines politiques qui s'appliquent à ce groupe d'âge? À cet égard, le Québec explore certains programmes de soutien aux jeunes âgés de plus de 18 ans qui étaient sous la tutelle de l'État durant leur enfance et leur adolescence

Tel que nous l'avons évoqué, les parcours de vie des jeunes se sont diversifiés, mais ils ont également la particularité d'être parsemés de bifurcations, de détours, autant dans la sphère privée de la vie amoureuse et familiale que dans celle de la scolarité et de la vie professionnelle. Il est donc nécessaire que les politiques, les institutions et les organisations s'adaptent en faisant preuve d'une plus grande flexibilité. À l'échelle des politiques nationales, les bifurcations dans le domaine scolaire sont probablement les plus urgentes à comprendre. En effet, l'éducation est le facteur qui influence le plus le parcours de vie à long terme, notamment le parcours professionnel. Ainsi, un jeune ayant des difficultés d'insertion professionnelle retardera les autres engagements de sa vie dans les sphères sociales et économiques.

Il importe de se demander à quel point les institutions d'enseignement sont ouvertes à de telles bifurcations. Comment s'adaptent-elles aux jeunes à risque de décrochage dans chaque province? Comment les jeunes sont-ils réintégrés au sein des programmes après leur décrochage?

Comment adapter l'enseignement aux adultes? Comment promouvoir la formation continue? Et comment l'intégrer au cursus de formation traditionnelle? Un récent rapport de l'OCDE (1999) témoigne d'ailleurs de l'importance d'adapter les systèmes éducatifs aux nouveaux parcours exploratoires des jeunes. En effet, les pays auraient une tendance à favoriser un modèle idéal de l'éducation et plutôt linéaire qui ferait obstacle aux jeunes qui font plusieurs bifurcations. Par conséquent une certaine élasticité des programmes et des règlements des institutions d'enseignement s'impose.

#### **4.3 Adopter une approche globale pour intervenir auprès des adultes émergents**

L'approche des parcours de vie nous permet de comprendre cette période de la jeunesse comme étant un moment particulier fortement influencé par les événements de l'enfance et de l'adolescence. Les données présentées dans ce texte démontrent l'influence du milieu d'origine, mais aussi l'effet de la temporalité sur les parcours de vie des jeunes adultes émergents. Nous savons maintenant que les jeunes qui ont des difficultés avec leurs compétences de base telles que la numéracie, la littéracie et les compétences sociales sont plus susceptibles d'entrer précocement dans la parentalité, d'avoir un attachement faible au marché de l'emploi ou bien de prolonger leur période de transition à l'âge adulte. Ainsi, les caractéristiques du milieu d'origine ont une influence directe sur les parcours scolaires et professionnels qui sont la porte d'entrée pour l'ensemble des autres trajectoires (résidentiels et scolaires). Nous savons également que la vitesse pour accumuler l'ensemble des rôles sociaux aura une influence sur le reste du parcours de vie des individus. Les individus prolongeant trop leur période de transition auront plus de difficulté à s'intégrer au sein du marché de l'emploi.

Il est important de comprendre la réalité des jeunes adultes émergents dans un contexte temporel afin d'éviter une catégorisation qui ignorerait les conditions qui les ont amenés à expérimenter

différents types de transitions. Cette perspective nous permet également de prévenir certaines situations de pauvreté et d'exclusion sociale qui pourraient survenir lors du passage à l'âge adulte ou plus tard. Il serait donc intéressant de s'interroger sur le rôle des politiques à l'égard des différentes transitions (familiale, résidentielle, scolaire et professionnelle). Quelles sont les barrières à ces transitions? Qui sont les individus qui ont le plus de difficulté à franchir ces barrières?

La période de semi-autonomie qui caractérise les jeunes adultes fragilise particulièrement ceux qui n'ont pas de réseau de soutien. Il est donc essentiel de prévenir les risques associés à une telle période de vie pour les jeunes isolés de leur famille en raison de la distance géographique, de problèmes familiaux ou de problèmes de santé physique et mentale. Sur le plan des politiques, il serait pertinent de poser la question suivante : Quelles sont les différentes politiques et institutions en place pour soutenir la période de semi-autonomie s'échelonnant approximativement entre 17 et 25 ans? À ce titre, les politiques de logement social ou d'aide au logement pourraient-elles apporter un soutien global à la période de transition vers l'indépendance socioéconomique? Par exemple, des politiques de logement social dans des milieux mixtes pourraient permettre à des jeunes en période d'exploration et de semi-autonomie d'intégrer des quartiers sécuritaires aux ressources diversifiées.

#### **4.4 Accorder davantage d'importance aux institutions**

Ce qui, à notre avis, caractérise le plus cette période de la vie est très certainement l'absence d'institution. Tandis que le système scolaire régit et organise l'enfance et l'adolescence en apportant information, ressources et structure aux parents et à leurs enfants, aucune organisation n'appuie les adultes émergents et leurs parents. Vers qui les jeunes adultes peuvent-ils se diriger pour avoir des ressources et des informations s'ils ne poursuivent plus ou pas les études postsecondaires? Quel types de soutien peuvent aider et guider les parents dans l'ensemble de leurs choix? Il existe présentement

un vide institutionnel pour ces jeunes adultes émergeant qui, souvent, n'ont pas le soutien d'un employeur stable ou d'une institution d'enseignement. Les institutions collégiales sont certainement celles qui pourraient avoir le plus d'impacts pour rejoindre un grand nombre de jeunes, ainsi que leurs parents, afin d'offrir des services d'orientation, des ressources et de l'information (Settersten, 2005).

#### **4.5 Conclusion**

La redéfinition de la jeunesse telle que nous l'avons vue dans l'ensemble de ce texte nous amène à soulever différentes questions de recherche et à évoquer des nouvelles pistes de réflexion quant au développement des politiques destinées aux jeunes. Elle conduit d'abord à une redéfinition des catégories d'âge des analyses statistiques sur lesquelles repose le développement des politiques. Elle amène ensuite à remettre en question la « flexibilité » des politiques qui fixent généralement à 18 ans le tournant entre deux réalités sociales : celle de l'adolescence et celle de l'âge adulte. Or, nous avons expliqué que la période qui se situe approximativement entre 17 et 25 ans se distingue de l'âge adulte par une étape de semi-autonomie. En outre cette période implique de considérer la jeunesse dans une perspective dynamique, c'est-à-dire d'appliquer une approche des parcours de vie dans le développement des politiques. Enfin, l'émergence de l'âge adulte appelle à une réflexion sur le rôle des institutions et leur fonction d'orientation, de soutien socioéconomique et d'insertion sociale.

## 5. Notes

<sup>1</sup> J. Côté (2006) explique que la quête identitaire et le mode de vie des jeunes représentent un « mode de vie culturel » qui peut s'appliquer à d'autres catégories d'âge que celle des 17-25 ans. Ainsi, le *youthhood* pourrait aussi être vécu par les trentenaires.

<sup>2</sup> <[http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/age\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/age_f.htm)>

<sup>3</sup> Certains réfutent la thèse de l'individualisation en arguant que cette dernière est de l'ordre des représentations sociales. Dans une culture de consommation, les agents ont l'impression qu'ils ont un grand pouvoir sur leur choix alors qu'en réalité il n'y a pas plus de choix qu'avant. (Elchardus et Smits, 2006).

<sup>4</sup> Depuis le début des années 1940, l'âge moyen de l'entrée des hommes sur le marché du travail n'a pas changé significativement. Il a cependant beaucoup changé pour les femmes depuis les années 1970. Au niveau des calendriers familiaux, il y a des changements chez les hommes et les femmes à partir des années 1970. Il y a eu une homogénéisation des âges moyens pour les événements du départ de la maison, de la première union, du premier mariage et de la naissance du premier bébé pour les cohortes nées entre 1916-1920 et entre 1946-1950. Pour les cohortes subséquentes, l'âge au moment de franchir les événements de vie qui caractérisaient l'entrée dans l'âge adulte et leur séquence se sont déstandardisés en raison des changements dans des calendriers des femmes. Ainsi, au Canada, il est impossible de dire que les parcours de vie sont demeurés standards. Ce phénomène s'explique entre autres par l'entrée des femmes sur le marché du travail. Ces résultats démontrent que la tendance canadienne correspond à celle observée aux États-Unis et en Allemagne (Ravanera, Rajulton et Burch, 2004).

<sup>5</sup> Ce phénomène du « downsizing » est caractérisé par un changement dans les modes de gestion des entreprises au début des années 1990 alors que les industries diminuaient les effectifs permanents afin de réduire leurs coûts de production. Le travail était alors confié à des employés contractuels ou à des firmes de sous-contractants souvent auprès d'entreprises étrangères. Ce phénomène s'est accentué avec la mondialisation des marchés et l'avènement des technologies de l'information.

<sup>6</sup> Au Canada, entre 1993 et 2001, l'écart en ce qui a trait à la fréquentation universitaire des jeunes et la scolarité des parents est demeuré similaire. Ceci implique que la reproduction sociale est très forte et que les enfants de parents moins scolarisés sont toujours moins favorisés. Il y a donc peu de progrès social en cette matière. Nous pouvons

même dire qu'il y a une augmentation des inégalités sociales à travers le temps puisque le taux d'endettement lié à la scolarisation postsecondaire a augmenté de 76 % entre 1990 et 2000 (Statistique Canada, 2005a).

<sup>7</sup> Des jeunes Australiens interviewés sur leur expérience racontent qu'ils perçoivent négativement les détours qu'ils ont pris, sans nécessairement les percevoir comme un échec. Ils attribuent ces détours à un manque d'orientation de la part de leurs parents ou de l'école (Riele, 2004). Une autre recherche sur la santé mentale des jeunes adultes états-uniens effectuée en deux cycles (1998 et 2000) montre que l'abus d'alcool est fortement corrélé avec des interruptions dans les parcours scolaires et professionnels. Pour la plupart, ces interruptions sont perçues négativement. Ceux qui ne sont ni en emploi ni à l'école considèrent que leur vie n'a pas progressé depuis qu'ils ont quitté l'école. Ils perçoivent très négativement cette stagnation dans leur statut (Aseltine, 2005). Cette enquête démontre en fait que les jeunes ne « choisissent » pas nécessairement ce mode de vie parsemé d'interruptions. Ils expérimentent plutôt des difficultés psychosociales dans leurs trajectoires scolaires et professionnelles.

<sup>8</sup> L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), une enquête longitudinale menée entre 1999 et 2003 auprès de jeunes Canadiens âgés entre 18 et 20, permet d'obtenir de l'information assez précise sur la diversification des trajectoires des jeunes. Par exemple, le taux de décrochage en 2001 était de 14 % chez les jeunes hommes et de 8 % chez les jeunes femmes à l'âge 22 ans (Statistique Canada, 2004). Nous savons que 17 % des jeunes poursuivant des études secondaires ont décroché entre 1999 et 2001 comparativement à 45 % entre 2001 et 2003. Cela ne signifie cependant pas que ces jeunes arrêtent définitivement leur parcours scolaire, puisqu'ils retournent majoritairement sur les bancs d'école au début de la vingtaine. Selon la même enquête, 27 % des décrocheurs avaient réussi à obtenir leur diplôme secondaire en 2003 (Statistique Canada, 2006a). Alors que ces retours aux études étaient connus chez les garçons, il semble qu'il en soit de même pour les jeunes filles. Entre 1999 et 2003, la proportion de jeunes femmes ayant décroché puis retourné aux études a plus que triplé, alors que chez les hommes, la situation a peu changé (Statistique Canada, 2006b).

<sup>9</sup> Le rapport des jeunes à l'emploi évolue en fonction du sens qu'ils donnent à leur expérience professionnelle. Même si la plupart des jeunes commencent à travailler dès l'adolescence, ils considèrent souvent leur entrée sur le marché du travail au moment où ils accèdent à leur premier emploi qualifiant. Cet emploi correspond généralement à leurs champs d'étude ou d'expérience, c'est un emploi dans lequel le jeune peut se projeter à moyen ou à long terme. Pour la plupart des jeunes, l'accès à un emploi qualifiant représente non seulement

l'étape préalable aux engagements dans les autres sphères de leur vie personnelle, mais également une source de bien-être personnel (Heinz, 1999; Heinz, 2002). Les jeunes désirent se « réaliser » sur le marché de l'emploi et ils ont tendance à oublier les contraintes socio-économiques et/ou leur propre inexpérience qui influencent le type d'emploi qu'ils peuvent occuper. Des études nord-américaines montrent effectivement que les jeunes ont souvent des attentes irréalistes à l'égard du marché de l'emploi (Rindfus, Cooksey et Sutterlin, 1999; Thiessen et Blasius, 2002). Très peu de jeunes accèdent à l'emploi auquel ils aspirent.

pouvaient ainsi percevoir en échange un loyer (Gaudet, 2002).

<sup>10</sup> Une des erreurs reproduites fréquemment par les intervenants ou les praticiens est de comparer la jeunesse actuelle à celle des baby-boomers (Hamel, 1999). Cette comparaison est compréhensible, puisque les baby-boomers représentent la génération qui incarnait la force de la jeunesse et du changement social. Notons également qu'ils ont fait l'objet, pour la première fois en sciences sociales, de nombreuses études. Notre compréhension de la jeunesse est donc largement teintée par cette génération et par une image idéalisée de celle-ci.

<sup>11</sup> Au cours d'une recherche qualitative qui portait sur la définition de l'âge adulte, nous avons interviewé des jeunes sur les marqueurs qui déterminaient leur entrée dans l'âge adulte. Nous leur avons demandé de comparer leur parcours à celui de leurs parents qui sont entrés dans l'âge adulte à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Nous avons fait les mêmes interviews auprès de leurs parents (Gaudet, 2002, 2006)

<sup>12</sup> Dans le cadre de cette même recherche (Gaudet, 2002 et 2006), les parents des jeunes considèrent la détraditionnalisation comme un progrès social dans la mesure où leurs enfants ont commencé à avoir un contrôle sur leur vie beaucoup plus tôt qu'eux. Même si, selon eux, ce phénomène a aussi pour effet de retarder certaines responsabilités comme la parentalité, ils considèrent qu'il est plus sain pour leur enfant de vivre dans une société où le contrôle social est diffus et diversifié. Les jeunes adultes de la génération actuelle sont conscients de cette différence sociohistorique et se trouvent chanceux de pouvoir individualiser leurs valeurs et leur choix de vie.

<sup>13</sup> Cette relation d'aide entre les générations sera particulièrement distordue dans les cas de jeunes immigrants, puisque ces derniers bénéficieront peu de l'aide de leurs parents qui expérimentent fréquemment des difficultés d'intégration dans le marché du travail. Dans ces cas, l'aide circulera dans le sens inverse allant de la génération des plus jeunes vers les plus vieux. Cette inversion de l'aide est présente également chez certains Canadiens nés au pays. Dans notre enquête qualitative, plusieurs jeunes acceptaient de demeurer chez leurs parents à la demande de ceux-ci qui

## 6. Bibliographie

- Alon, S., D. Donahoe et M. Tienda. 2001. « The Effect of Early Work Experience on Young Women's Labor Force Attachment. » *Social Forces* 79:1009-1034.
- Anatrella, Tony. 1988. *Interminables adolescences, les 12-30 ans*, Paris: Cerf.
- Arnett, Jeffrey Jensen. 1997. « Young People's Conception of the Transition to Adulthood. » *Youth and Society* 29: 3-23.
- . 2006. « Emerging Adulthood in Europe: A Response to Bynner. » *Journal of Youth Studies* 9:111-123.
- . 2007. « Suffering, Selfish, Slackers? Myths and Reality about Emerging Adults. » *Journal of Youth and Adolescence* 36:23.
- Aseltine, R., Gore, S. 2005. « Work Postsecondary Education, and Psychosocial Functioning following the Transition from High School. » *Journal of Adolescent Research* 20:USA.
- Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). 1998. *Résidents du Canada - Comment faciliter votre passage aux douanes canadiennes*. <<http://www.cbsa-asfc.gc.ca/media/release-communique/1998/0406ottawa-fra.html>>. Site consulté le 2 avril 2007.
- Bajoit, Guy, Françoise Digneffe, Jean-Marie Jaspard et Quentin Nollet de Brauwere. 2000. *Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Bruxelles : De Boeck Université.
- Beaupré, P et C. Le Bourdais. 2001. « Le départ des enfants du foyer parental au Canada. » *Cahiers québécois de démographie* 30:29-62.
- Beaupré, P., P. Turcotte, A. Milan. 2006a. « Fiston revient à la maison : tendances et indicateurs du retour au domicile parental. » *Tendances sociales canadiennes* : 28-34.
- . 2006b. « Quand fiston quittera-t-il la maison? Transition du domicile parental à l'indépendance. » *Tendances sociales canadiennes* : 8-15.
- Beck, U. 1992. *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, Polity Press.
- Beck, U. 1997. « The Social Morals of an Individual Life. » *Cultural Values* 1(1): 118-126.
- Beck, U. 1998. « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités » *Lien social et politique*(39) : 15-24.
- Beck-Gernsheim, Elisabeth. 1998. « On the Way to a Post-Familial Family. From a Community of Need to Elective Affinities. » *Theory, Culture and Society* 15: 53-70.
- Beck, Ulrich et Elizabeth Beck-Gernsheim. 1993. « Individualization and Precarious Freedoms: Perspectives and Controversies of a Subject-oriented Sociology. », pp. 23-48 dans *Detraditionalization. Critical Reflections on Authority and Identity*, New York: Blackwell.
- . 1995. *The Normal Chaos of Love*, Cambridge: Polity Press.

- Bell, D. 1976. *The Coming of Post-industrial Society*.
- Bernier, Léon. 1996. « L'amour au temps du démantèlement. » *Sociologie et sociétés* 28:47-61.
- Bernier, Léon, Anne Morissette et Gilles Roy. 1992. « L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments. » *Lien social et politique/RLAC*:101-115.
- Berzin, S. C., A. C. De Marco, T. V. Shaw, G. J. Unick et S. R. Hogan. 2006. « The Effect of Parental Work History and Public Assistance Use on the Transition to Adulthood. » *Journal of Sociology and Social Welfare* 33:141.
- Bidart, Claire. 2006. « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte. » *Lien social et politique*.
- Buchmann, Marlis. 1989. « Contemporary Societal Transformations and the Changing Nature of Life Course. », pp. 43-78 dans Marlis Buchmann (dir.), *The Script of Life in Modern Society*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Bynner, J. 2005. « Rethinking the Youth Phase of the Life-course: The Case for Emerging Adulthood? » *Journal of Youth Studies* 8:367.
- Bynner, J. et S. Parsons. 2002. « Social Exclusion and the Transition from School to Work: The Case of Young People not in Education, Employment, or Training (NEET). » *Journal of Vocational Behavior* 60:289.
- Bynner, John. 2001. « British Youth Transitions in Comparative Perspective. » *Journal of Youth Studies* 4:5.
- Charbonneau, J. et S. Gaudet. 1999. *De l'adulte donneur vers l'enfant receveur : le cas de la maternité adolescente*, ACFAS, Ottawa.
- Charbonneau, J. 2003. *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*, Québec, P.U.L., collection « Sociétés, cultures et santé », 278 pages.
- Cheal, David. 1987. « Intergenerational Transfers and Life Course Management. », pp. 141-154 dans *Rethinking Life Cycle*, London: The MacMillan Press Ltd.
- Cicchelli, Vincenzo. 2000. « Être pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aisance exprimées par les étudiants. » *Lien social et politique/RLAC*: 67-79.
- . 2001. *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris: P.U.F.
- Cieslik, Mark et Donald Simpson. 2006. « Skills for Life? Basic Skills and Marginal Transitions from School to Work. » *Journal of Youth Studies* 9:213.
- Code criminel. 1985. par. 161.  
<<http://laws.justice.gc.ca/fr/showdoc/cs/C-46//20070402/fr>>, site consulté le 26 mars 2007.
- Coté, J. 2006. *Emerging Adulthood as an Institutionalized Moratorium: Risks and Benefits to Identity Formation. Emerging Adults in America: Coming of Age in the 21st Century*, J. Arnett et J. Tanner, American Psychological Association.
- . 2002. « The Role of Identity Capital in the Transition to Adulthood: The Individualization Thesis Examined Journal of Youth Studies. » *Journal of Youth Studies* 5:117-134.

- Doucet, Joanne, Aseltine Robert H. Jr. 2003. « Childhood Family Adversity and the Quality of Marital Relationships in Young Adulthood. » *Journal of Social and Personal Relationships* 20:818-842.
- Drolet, Marie. 2002. « Mariage, maternité et rémunération : le choix du moment importe-t-il? » dans *Direction des études analytiques : documents de recherche* : Statistique Canada.
- Dubar, Claude. 2000a. *La crise des identités*, Paris: P.U.F.
- . 2000b. « Quelques problématiques de la socialisation dans les recherches sur les jeunes? », pp. 42-47 dans Guy Bajoit, Françoise Digneffe, Jean-Marie Jaspard et Quentin Nollet de Brauwere (dir.), *Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Bruxelles: De Boeck Université.
- Dubas, J. S., K. Miller et A. C. Petersen. 2003. « The Study of Adolescence during the 20th Century. » *History of the Family* 8:375.
- Dubet, François. 1993c, 1987. *La Galère : jeunes en survie*, Paris : Fayard.
- Elchardus, M. et W. Smits. 2006. « The Persistence of the Standardized Life Cycle. » *Time and Society* 15:303.
- Elder, Glen H., Monica Kirkpatrick Johnson et Robert Crosnoe. 2005. « The Emergence and Development of Life Course Theory. » pp. 3-19 dans Jeylan Mortimer et Michael J. Shanahan (dir.), *Handbook of the Life Course*, Springer.
- Erikson, Erik H. 1996c, 1968. *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris: Flammarion.
- Fine, G-A. 2004. « Adolescence as Cultural Toolkit: High School Debate and the Repertoires of Childhood and Adulthood. » *The Sociological Quarterly* 45:1-20.
- Frenette, Marc. 2007. « Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières. » *Direction des études analytiques : documents de recherche*, Statistique Canada.
- Furstenberg, F. 2000. « The Sociology of Adolescence and Youth in the 1990's: A Critical Commentary. » *Journal of Marriage and Family* 62:896-910.
- Galambos, N. L., P. K. Turner et L. C. Tilton-Weaver. 2005. « Chronological and Subjective Age in Emerging Adulthood: The Crossover Effect. » *Journal of Adolescent Research* 20:538.
- Galland, Olivier. 2001. « Adolescence, post-adolescence, jeunesse: retour sur quelques interprétations. » *Revue française de sociologie* 42:611-640.
- Gaudet, S. 2007. *How Ethical Experience Defines Adulthood. Advances in Life Course Research. Interpersonal Relations across the Life Course* (sous presse).
- Gaudet, S. 2006. « L'expérience éthique inscrite dans le lien social. » dans *ACFAS*.
- 2005. « Responsabilité et identité dans les parcours d'entrée dans l'âge adulte : qu'est-ce que répondre de soi à l'âge adulte? » *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / Canadian Review of Sociology and Anthropology* 42:25-50.

- Gaudet, S. 2002. *Responsabilité et socialisation au cours du passage à l'âge adulte. Le cas de jeunes adultes de la région montréalaise*, Montréal, INRS-Université du Québec, thèse de doctorat.
- . 2001. « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte » *Lien social et politiques/RLAC*:71-83
- Gaudet, Stéphanie et Johanne Charbonneau. 2002. « Formes inédites de responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes. » *Cahiers de recherche sociologique*.
- Gauthier, Madeleine. 2000. « L'âge des jeunes: "un fait social instable". » *Lien social et politique/RLAC*:23-32.
- Gee, B. et A. Wilser. 2003. « Home Leaving Trajectories in Canada: Exploring Cultural and Gendered Dimensions. » *Canadian Studies in Population* 30(2): 245-270.
- Giddens, Anthony. 1991. *Modernity and Self-Identity*, Stanford University Press.
- Giddens, A. 1992. *The Transformacy of Intimacy*, Californie, Stanford University Press.
- Giddens, A. 2000. *Runaway World*, New York, Routledge.
- Guillaume, Jean-François. 1998. *Histoire de jeunes. Des identités en construction*, Paris: L'Harmattan.
- Hamel, Jacques. 1999. « La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique. », pp. 29-44 dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Heinz, Walter R. 1999. « Job-entry Patterns in a Life Course Perspective. », pp. 214-229 dans Walter R. Heinz (dir.), *From Education to Work-: Cross-national Perspectives*, Cambridge University Press.
- Hoogstra, L., B. Schneider et F. Chang. 2001. « Young Adult Occupational Identity and Well-being: Influences of Postsecondary Education and Work. » *Sociological Focus* 34:337-356.
- Irwin, Sarah. 1995. *Rights of Passage. Social Change and the Transition from Youth to Adulthood*, London: University College London Press.
- Lapassade, Georges. 1997. *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*, Paris : Anthropos.
- Lehmann, W. 2004. « For Some Reason, I Get a Little Scared: Structure, Agency, and Risk in School-work Transitions. » *Journal of Youth Studies* 7:379.
- Lemieux, Denise. 1999. « L'âge adulte, ses seuils, ses rituels et ses frontières incertaines : récits de vie de femmes dans la trentaine. » *Recherches féministes* 9:43-64.
- Loi électorale du Canada. 2000. ch.9. <<http://laws.justice.gc.ca/fr/showdoc/cs/E-2.01//20070402/fr>>, site consulté le 26 mars 2007.
- Loi sur le système de justice pénal pour les adolescents. 2002. <<http://laws.justice.gc.ca/fr/showdoc/cs/Y-1.5//20070402/fr>>. Site consulté le 23 mars 2007>.
- Macmillan, Ross et Ronda Copher. 2005. « Families in the Life Course: Interdependency of Roles, Role Configurations, and Pathways. » *Journal of Marriage and Family* 67: 858-859.

- Marshall, Katherine. 2006. « Convergence des rôles des sexes. » *Perspective*: 5-19.
- Mouw, Ted. 2005. « Sequences of Early Adult Transitions: A look at Variability and Consequences », pp. 256-291 dans Richard A. Settersten Jr., Frank F. Furstenberg Jr. et Rubén G. Rumbaut (dir.), *On the Frontier of Adulthood: Theory, Research and Public Policy*.
- Müller, W. 2005. « Education and Youth Integration into European Labour Markets. » *International Journal of Comparative Sociology* 46:461.
- Orton, Michael. 2006. « Wealth, Citizenship and Responsibility: The Views of "Better Off" Citizens in the UK. » *Citizenship Studies* 10: 251-265.
- Osgood, D. Wayne, G. Ruth, J. S. Eccles, J. E. Jacobs et B. L. Barber. 2006. « Six Paths to Adulthood: Fast Starters, Parents without Careers, Educated Partners, Educated Singles, Working Singles and Slow Starters », pp 320-335 dans Richard A. Settersten Jr., Frank F. Furstenberg Jr. et Rubén G. Rumbaut (dir.), *On the Frontier of Adulthood: Theory, Research and Public Policy*.
- Plug, W. I. M., Elke Zeijl et Manuela Du Bois-Reymond. 2003. « Young People's Perceptions on Youth and Adulthood. A Longitudinal Study from The Netherlands. » *Journal of Youth Studies* 6:127.
- Pilon, M. 2001. *Âge requis au Canada pour consentir à des actes sexuels*. Direction de la recherche parlementaire, PRP 99-3F, 11 p.
- Quéniart, Anne et Julie Jacques. 2001. « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société. » *Lien social et politique* 46/86.
- Quéniart, A., C. Jauzion. 2007. « Consommation responsable et questionnements éthiques », présentation au Colloque « La sociologie et les questions éthiques : apports et enjeux », à Trois-Rivières (Québec), ACFAS, 8 mai 2007.
- Ravanera, Zenaida R., Fernando Rajulton et Thomas K. Burch. 2004. « Patterns of Age Variability in Life Course Transitions. » *Canadian Journal of Sociology/ Cahiers canadiens de sociologie* 29.
- RHDSC. 2006. *Analyse de la législation du travail, Politique stratégique et Affaires internationales du travail*. Programme du travail. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le 15 octobre 2006, <[http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/psait/rltc/lmnec/minage\(f\).pdf](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/psait/rltc/lmnec/minage(f).pdf)>. Site consulté le 22 mars 2007.
- Riele, K. te. 2004. « Youth Transition in Australia: Challenging Assumptions of Linearity and Choice. » *Journal of Youth Studies* 7.
- Rindfus, R.R., E.C. Cooksey et R. L Sutterlin. 1999. « Young Adult Occupational Achievement. Early Expectations versus Behavioural Reality. » *Work and Occupations* 26:220-263.
- Sandefur, G., J. Eggerling-Boeck, et al. 2005. *Off to a Good Start? Postsecondary Education and Early Adult Life. On the Frontier to Adulthood: Theory, Research and Public Policy*, R. Settersten, F. Furstenberg et R. Rumbaut, Chicago University Press: 292-318.

- Schoeni Robert F. et Karen. E. Ross. 2005. « Material Assistance from Families during the Transition to Adulthood », pp. 396-416 dans Richard A. Settersten Jr., Frank F. Furstenberg Jr. et Rubén G. Rumbaut (dir.), *On the Frontier of Adulthood: Theory, Research and Public Policy*.
- Settersten, R. A. 2005. *Social Policy and the Transition to Adulthood. Toward Stronger Institutions and Individual Capacities. On the Frontier of Adulthood: Theory, Research and Public Policy*, R. A. Settersten, F. F. Furstenberg et R. G. Rumbaut, University of Chicago Press: 534-558.
- Shanahan, Michael J. 2000. « Pathways to Adulthood in Changing Societies: Variability and Mechanisms in Life Course Perspective. » *Annual Review of Sociology* 26: 667-692.
- Shultz, L. et A. Taylor. 2006. « Children at Work in Alberta ». *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, vol. XXXII, n° 4, p. 431-441.
- Statistique Canada. 2006a. « Rapport sur l'état de la population du Canada 2003 et 2004. » <www.statcan.ca>
- . 2006b. « Enquête auprès des jeunes en transition : mise à jour sur les cheminements liés aux études et au travail des jeunes adultes. » *Le Quotidien*, 5 juillet, <www.statcan.ca>
- . 2005a. « Étude : Participation aux études postsecondaires. » *Le Quotidien*, 16 juillet
- . 2005b. « Naissances. » *Le Quotidien*, 12 juillet. <www.statcan.com>
- . 2004. « Enquête auprès des jeunes en transition : cheminements des jeunes adultes en éducation et sur le marché du travail. » *Le quotidien*, 16 février. <www.statcan.ca>
- . 2001. « Participation aux études postsecondaires et revenu familial », *Le Quotidien*, 7 décembre. <www.statcan.ca>
- Thiessen, V. et H. Blasius. 2002. « The Social Distribution of Youth's Images of Work. » *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 39:49-78.